



# Faune-PACA Publication n° 16

Atlas de la Biodiversité Communale de Vence  
Année 1 (2012)



[www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org)

Le site des naturalistes de la région PACA



Octobre 2012

# Atlas de la Biodiversité Communale de Vence

Année 1 (2012)

Mots clés : atlas, biodiversité, communale, inventaire, faune, patrimoine naturel, protocole.

**Auteurs : Tangi CORVELER & Cécile LEMARCHAND**

**Citation : CORVELER T. & LEMARCHAND C. (2012) Atlas de la Biodiversité Communale de Vence, Année 1. Faune-PACA Publication n°16 : 61 p.**

---

# SOMMAIRE

Liste des contributeurs .....	3
Résumé .....	4
Introduction.....	5
<b>1. Présentation générale de la commune.....</b>	<b>6</b>
1.1. Situation géographique .....	6
1.2. Territoire par grands types de milieux.....	6
1.3. Espaces remarquables de la commune .....	8
<b>2. Méthodologie .....</b>	<b>11</b>
2.1. Oiseaux .....	11
2.2. Rhopalocères (Papillons diurnes) .....	18
2.3. Odonates (libellules) .....	22
2.4. Amphibiens .....	25
2.5. Reptiles .....	27
2.6. Mammifères.....	31
2.7. Conclusion sur la méthodologie .....	32
<b>3. Résultats et discussions.....</b>	<b>34</b>
3.1. Richesse du patrimoine naturel.....	34
3.2. Diversité des paysages.....	34
3.3. Campagnes d'inventaires ornithologiques .....	35
3.4. Campagnes d'inventaires herpétologiques .....	47
3.5. Campagnes d'inventaires autres taxons.....	53
<b>4. Synthèse .....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>59</b>

---

## Liste des contributeurs :

Maria André, Christophe & Corinne Baudoin, Michel Belaud, Jocelyne Ben-Said, Morgan Boch, Marion Bonné, Stéphane Bonnouvrier, Marc Boucherot, Guy Bourderionnet, Lucie et Jean-Claude Burguières, Jean Paul & Céline Cabanié, Julien Caranta, Lorraine Ceccanti, Thomas Clot, Laurie Commenge, Pierre Commenville, Tangi Corveler, Maëll Cosquer, Thierry Darmuzey, Christine & Guillaume Delorme, Cédric Denis, Frank Dhermain, Philippe Dubois, Thibaut Ferrieux, Pierrot Ferry, Philippe Fortini, Letizia Fortini, Christian Frelin, Jean-Marie Frenoux, Guy Georges, Micaël Gendrot, Bernard Guillée, Sylvain Henriquet, Gérard Joannès, Patrick Kern, Lucie Kriznar, Arnaud Lacoste, Hélène Larnac, Sandrine Lassiaille, Alexandre Lautier, Eve Lebegue, Cécile Lemarchand, Céline Luciano, Maxime Menant, Pascal Misiek, Katy Morell, Mathieu Pélissié, Marc Pélissié, Michèle Pinguet, Jean Marc Rabby, Olivier Reisinger, Pierre Rigaux, Xavier Rozec, Valfiorito Rudy, Stéphanie & Frédéric Scoffier, Olivier Soldi, Ray Soler, Jérôme Sottier, Sébastien Toja, Virginie Toussaint, Christian Zaetta.

## Résumé

La ville de Vence s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale pour mieux connaître le patrimoine naturel de son territoire. La LPO PACA, dont l'antenne départementale se situe sur sa commune, a entrepris la réalisation d'inventaires naturalistes pour une durée de trois ans afin de compléter, de la manière la plus exhaustive possible, les connaissances naturalistes.

Les groupes taxonomiques ciblés dans le cadre de cet ABC sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les mammifères, les odonates

(libellules) et les rhopalocères (papillons diurnes). Pour chacun de ces groupes d'espèces, des protocoles standardisés ont été mis en place. Ils permettent à la fois la collecte de données sur l'ensemble du territoire municipal, mais aussi de proposer un état initial de la biodiversité ce qui permettra à terme d'évaluer son évolution.

Vence est la première commune en PACA à bénéficier de protocoles standards très complets et reproductibles dans le temps sur l'ensemble de son territoire. Cette publication expose les résultats de la première année de mise en œuvre de l'ABC, qui a été consacrée à la définition de méthodologie, à la synthèse bibliographique et aux inventaires des oiseaux et des reptiles. Les inventaires oiseaux ont permis de compléter les données existantes et permettent d'approcher l'exhaustivité en termes de nombre d'espèces, avec un total de 140 espèces d'oiseaux observées. Les espèces de reptiles, au nombre de 13, sont également bien représentées sur la commune et les protocoles déployés permettront d'enrichir encore davantage de connaissance en 2013 et 2014.

Ces premiers résultats reflètent un territoire communal d'une grande diversité pour les groupes ciblés, qui résulte à la fois d'un fort gradient altitudinal (variations de température et de conditions climatiques du nord au sud), d'une diversité de milieux (falaises, forêt, cours d'eau, etc.) et d'usages (pâturage, agriculture, etc.). Cette richesse des paysages favorise la diversité des espèces, qui peuvent trouver des conditions adaptées à leurs exigences écologiques respectives.

# Introduction

Depuis 2010, année internationale de la biodiversité, la Ville de Vence s'est engagée aux côtés de la LPO PACA pour œuvrer en faveur de la biodiversité sur le territoire communal. Parmi les nombreuses actions en cours figure la réalisation d'un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**, qui a pour objectif d'acquérir des connaissances naturalistes et de déterminer les enjeux en matière de conservation de la biodiversité sur le territoire communal.

Les ABC sont issus d'une démarche nationale initiée après le Grenelle de l'Environnement dont le but est de :

- Connaitre, protéger, et valoriser la biodiversité,
- Identifier les enjeux liés aux espaces naturels communaux,
- Sensibiliser et mobiliser la population locale,
- Exploiter des bases de données standardisées pour un suivi des espèces,
- Offrir un outil d'aide à la décision aux politiques publiques, afin de prendre en compte la biodiversité.

La ville de Vence a souhaité s'engager dans le projet en s'associant à la LPO PACA dont l'antenne des Alpes-Maritimes est basée sur la commune. L'Atlas est élaboré sur la base d'un travail d'inventaires naturalistes et de cartographies, mobilisant à la fois des experts naturalistes et des opérations de sciences participatives. La commune a fait l'objet par le passé d'investigations naturalistes dans le cadre notamment de la mise en œuvre de Documents d'Objectifs (DOCOB) de deux sites Natura 2000 présents sur le territoire communal, ainsi que pour l'élaboration du plan de gestion du Parc Naturel Départemental du Plan des Noves.

Ces études ont permis d'acquérir une bonne connaissance des espèces patrimoniales et des habitats naturels sur une partie du territoire. L'objet de l'ABC 2012-2014 (cf. tableau 1) est de compléter, synthétiser et porter à connaissance la richesse du patrimoine naturel de la commune sur un ensemble de groupes taxonomiques composé par les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les mammifères, les rhopalocères (papillons diurnes) et les odonates (libellules).

Le présent rapport fait état des principaux résultats obtenus en 2012, première année de l'élaboration de l'ABC de Vence. Le tableau 1 présente le calendrier de l'élaboration de l'ABC sur une durée de trois ans. La commune de Vence présente également une flore sauvage très diverse avec des espèces patrimoniales remarquable. Une étude bibliographique sera également réalisée pour intégrer les connaissances sur la flore à l'ABC.

	Contenu
2012	Bibliographie Méthodologie Inventaire oiseaux Inventaire reptiles
2013	Inventaire rhopalocères Inventaire amphibiens Inventaire odonates
2014	Inventaire mammifères Publication finale

Tableau 1 : Calendrier de l'élaboration de l'ABC de Vence

# 1. Présentation générale de la commune

## 1.1. Situation géographique

La commune de Vence, d'une surface de 3 924 hectares, se situe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le département des Alpes-Maritimes (cf. figure 1).

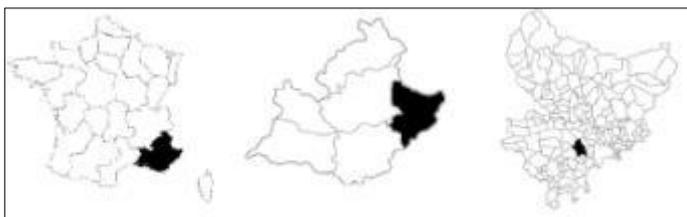


Figure 1 : Localisation de la commune de Vence

Située à environ 20 kilomètres de Nice, entre mer et montagnes, Vence est localisée entre la fin du pays côtier et le début du moyen pays. Surplombée par le Col de Vence (962 mètres), et entourée de montagnes calcaires, les « baous », la commune présente un relief très accidenté.

## 1.2. Territoire par grands types de milieux

Le climat y est plus marqué que sur la frange littorale, rendant les étés plus chauds (température maximale 33°C) et les hivers plus froids (température minimale -2°C). Les précipitations moyennes sont de 987 millimètres par an. Les plus fortes pluies sont recensées entre fin octobre et début novembre (jusqu'à un tiers des pluies annuelles dans cette période), ce qui confère un régime torrentiel aux trois cours d'eau principaux de la commune que sont :

- La Cagne (27,6 kilomètres), à l'est en limite de commune, s'écoule le long de gorges profondes depuis la chaîne de la montagne du Cheiron,

- La Lubiane (7,3 kilomètres) émerge de la montagne par une vallée assez fermée qui donne accès au col de Vence (route de Coursegoules) puis longe l'est de la cité historique avant de rejoindre la Cagne,
- Le Malvan (16,6 kilomètres) offre, dans sa partie supérieure, une des plus belles ouvertures sur la montagne et le paysage du piémont, puis conflue dans la Cagne au niveau de Cagnes-sur-Mer.

Le territoire communal peut être décrit selon de grands types de milieux principaux (cf. figure 2) :

- Un centre historique et sa couronne périphérique qui comprend l'essentiel des équipements structurants de la commune, les commerces et services de la ville ainsi que de l'habitat dense.
- Un secteur péri-urbain tourné vers l'habitat qui est de moins en moins dense à mesure que l'on s'éloigne du centre ville,
- Quatre secteurs naturels :
  - 1 - Le plateau de Saint Barnabé et du Plan des Noves qui occupent la moitié nord du territoire communal, constituée essentiellement de pâturages.
  - 2 - Le Baou des Blancs et le Baou des Noirs qui forment la façade méridionale des chaînes subalpines et représentent les escarpements rocheux les plus imposants de la commune.
  - 3 - La forêt de La Sine au Sud-Ouest du territoire, essentiellement composée de conifères et feuillus.
  - 4 - La vallée de la Cagnes à l'Est du territoire, représentée par des gorges encaissées et boisées, composées de principalement de feuillus.

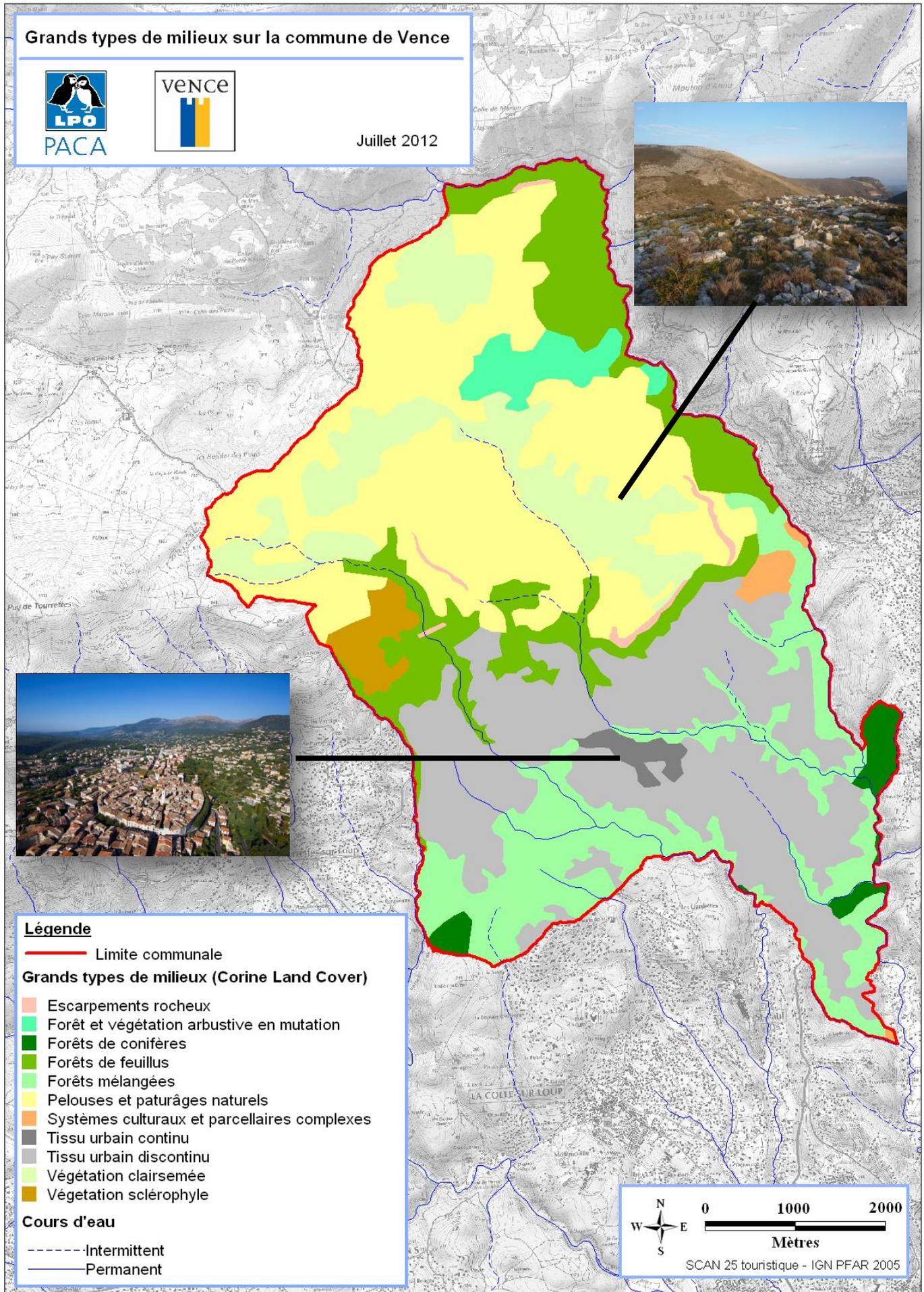


Figure 2 : Les grands types de milieux sur la commune de Vence (Photos de Vence © T. Corveler, P. Behard)

---

### **1.3. Espaces remarquables de la commune**

La diversité de paysages confère au territoire communal une richesse biologique reconnue au niveau européen. Dès 1976, les Baous sont désignés comme Site Classé au titre des décrets du 05 octobre 1976 et du 22 août 1978. Il y a près de 40 ans déjà, la Commission Départementale des Sites reconnaissait l'importance de protéger ce patrimoine naturel exceptionnel (cf. figures 3 et 4)

Depuis, deux directives européennes ont complété et renforcé la protection des habitats de la faune et flore sauvages. La directive « Habitat » désigne les Préalpes de Grasse comme Site d'Importance Communautaire (SIC FR9301570), et la directive « Oiseaux » désigne les Préalpes de Grasse comme Zone de Protection Spéciale (ZPS FR9312002).

Également, trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont permis d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation, la vallée et gorges de la Cagne (type I n° 06-100-136), le Karst de Saint-Barnabé (type I n° 06-109-102) et le col de Vence (type II n°06-109-100).

Enfin, un Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur a été créé récemment, le 30 mars 2012, rassemblant 8 intercommunalités et 45 communes dont Vence.

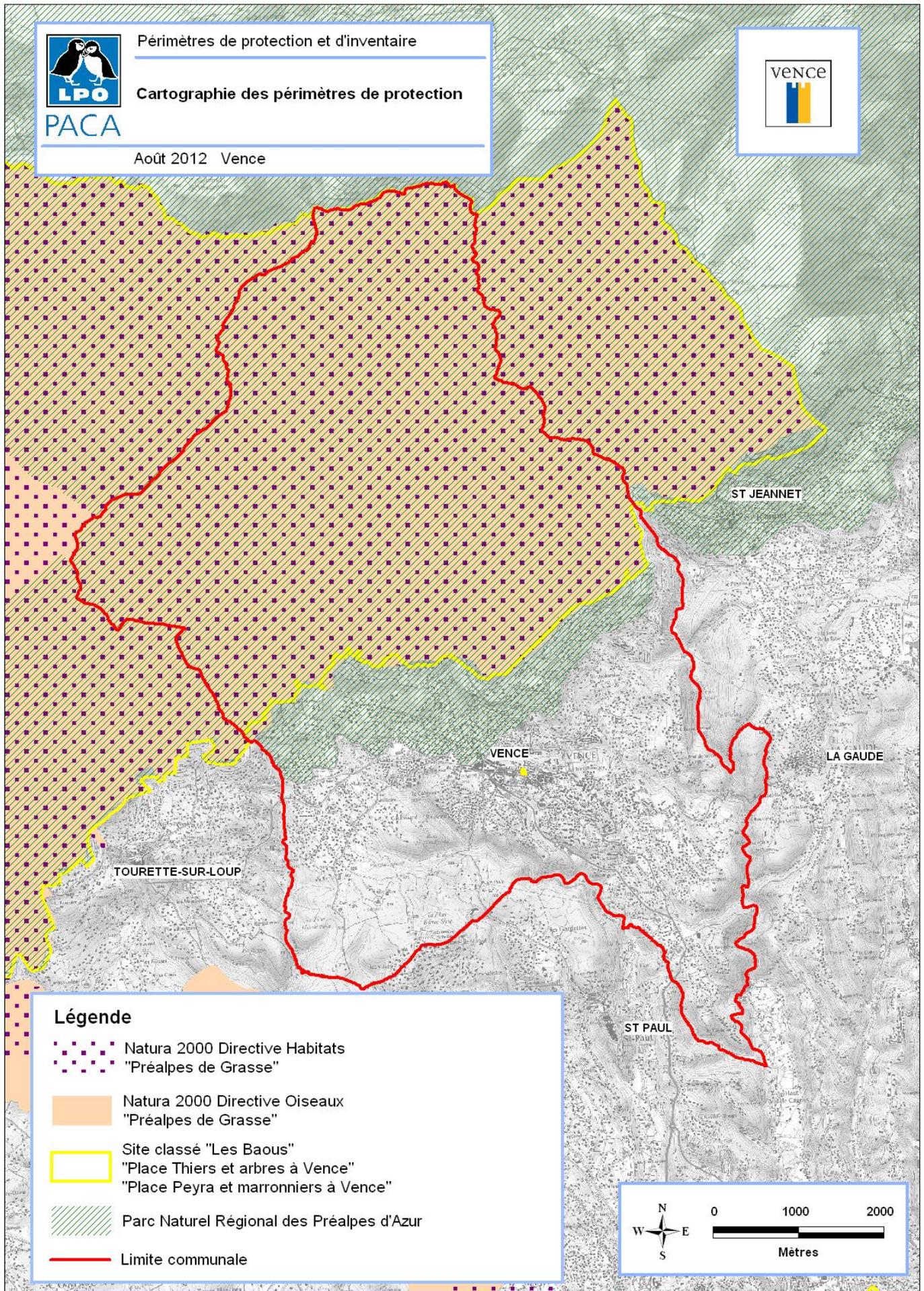


Figure 3 : Périmètres de protection de l'environnement sur la commune de Vence

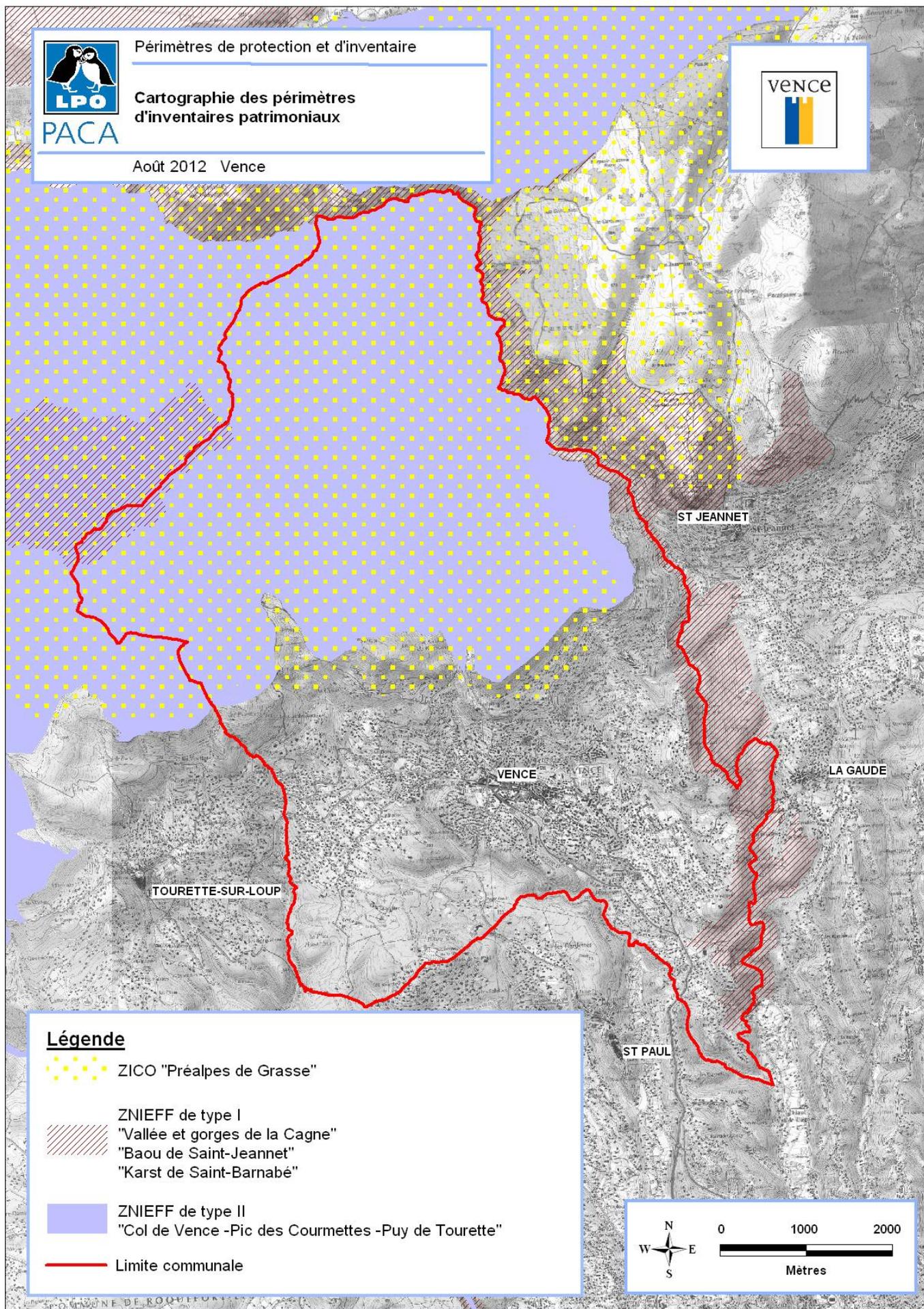


Figure 4 : Périmètres d'inventaires patrimoniaux sur la commune de Vence

## 2. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour réaliser les ABC est cadrée au niveau national par une publication du Muséum National d'Histoire Naturelle intitulée « Atlas de la biodiversité dans les communes, guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres » (MNHN, 2011).

Chaque porteur de projet, au niveau communal, peut ensuite décliner cette méthodologie selon les caractéristiques de la commune, la durée des inventaires, et les moyens techniques, humains et financiers disponibles. A Vence, le choix des taxons à inventorier s'est porté sur les oiseaux, les papillons diurnes, les odonates, les reptiles, les amphibiens, et les mammifères pour une campagne d'inventaire étalée sur une période de trois ans.

L'année 1 a donc été consacrée à la mise en place d'une méthodologie d'inventaire adaptée au contexte du projet sur la commune, reproductible et standardisée. La réalisation de relevés reproductibles permet d'effectuer des suivis ultérieurs et d'avoir un état initial de référence. Étant donné la superficie communale et la diversité des milieux, les inventaires des différents taxons sont possibles via un échantillonnage des populations selon une méthodologie spécifiques pour chaque taxon décrites ci-après.

### 2.1. Oiseaux

Les oiseaux sont considérés comme d'excellents bio-indicateurs à l'échelle des paysages. Les espèces sont nombreuses, relativement faciles à inventorier par des naturalistes spécialisés équipés de matériels optiques.

Certaines espèces ou familles possèdent des écologies très spécialisées (ressources alimentaires, besoin en abris et sites de nidification, sensibilité au dérangement, etc.) qui permettent de caractériser les spécificités du milieu et son état de conservation. La méthodologie utilisée consiste à réaliser des points d'écoute des oiseaux chanteurs, et à prospecter les habitats d'une manière aléatoire et ciblée pour détecter les individus au chant et à vue.

#### 2.1.1. Points d'écoute oiseaux diurnes

Pour recenser les oiseaux, la méthode standardisée la plus couramment utilisée est celle des Indices Ponctuels d'Abondances (IPA). Cette méthode a été élaborée et décrite par Blondel et al. en 1970. Elle est utilisée en France comme à l'étranger, et a été choisie en 1977 par l'International Bird Census Committee (IBCC) comme méthode ponctuelle type recommandée en Europe.

##### 2.1.1.1. Comment ?

Il s'agit d'effectuer un recensement des oiseaux en notant tous les contacts visuels et auditifs durant une durée de 20 minutes, sans limite de distance. Environ 60% des espèces (et 50% des individus) sont observées durant les 5 premières minutes. Les 15 minutes suivantes permettent la détection de 30% d'espèces nouvelles (Muller, 1987). Au total, pour une durée d'écoute de 20 minutes, ce sont plus de 90 % des espèces d'oiseaux chanteurs qui sont détectées. Selon les spécificités du terrain et les objectifs du projet d'inventaire, la durée du recensement peut être diminuée à 15 ou 10 minutes. Le pourcentage de détection des espèces est alors moindre. Cet inconvénient est contrebalancé par la possibilité d'augmenter le nombre de points IPA réalisés par unité de temps, et donc d'obtenir un échantillonnage plus précis pour des sites de grande superficie, à temps de prospection égal.

---

A la fin de chaque session de dénombrement, le nombre d'espèces et d'individus est totalisé en nombre de couples selon le système suivant :

- Un oiseau vu ou entendu criant : 0,5 couple
- Un mâle chantant : 1 couple
- Un oiseau bâtissant : 1 couple
- Un groupe familial, un nid occupé : 1 couple

#### **2.1.1.2. Où ?**

L'emplacement géographique des points d'écoute s'attache à remplir deux critères : la représentativité des milieux et la couverture globale du site. Les points sont espacés d'au moins 300 mètres afin qu'ils ne se chevauchent pas et d'éviter tout double comptage. Les points d'écoute sont numérotés et géoréférencés. Une carte des points d'écoute est produite afin de les localiser sur le site étudié et de permettre la réalisation de suivis reproductibles dans le temps en utilisant le même protocole (cf. figure 5).

#### **2.1.1.3. Quand ?**

Cette méthode se réalise le matin tôt durant la période comprise entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du jour. Deux sessions de comptages sont réparties sur la saison pour inventorier d'une part les espèces sédentaires et les nicheurs précoces (au mois d'avril) et d'autre part les nicheurs plus tardifs (au mois de mai). Les deux passages doivent être espacés d'au moins quatre semaines. Ils sont réalisés strictement au même emplacement, par temps calme (les intempéries, le vent et le froid vif sont évités). Pour la réalisation de suivi pluriannuels, les relevés doivent se faire, si possible, par le même observateur et à peu près à la même date d'une année sur l'autre.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, Le territoire communal a été quadrillé sur la base de la couverture nationale de l'IGN et son maillage de cartes au 1/25 000 (quadrant UTM 1km x 1km).

Ce quadrillage permet d'avoir un plan d'échantillonnage homogène et systématique suivant une densité de un point par kilomètre carré selon les espèces recherchées. Considérant le grand nombre de points à réaliser sur l'ensemble de la commune, le temps d'écoute par point a été défini à 15 minutes dans le cadre de cet ABC. Cette diminution de la durée d'écoute permet de réaliser un plus grand nombre de points dans la même matinée, sans nuire à la qualité des informations.

Ainsi, 52 points d'écoute dans le périmètre de la commune de Vence ont été réalisés au cours du printemps 2012, ce qui représente 104 passages de 15 minutes pour recenser les oiseaux nicheurs (cf. figure 5).

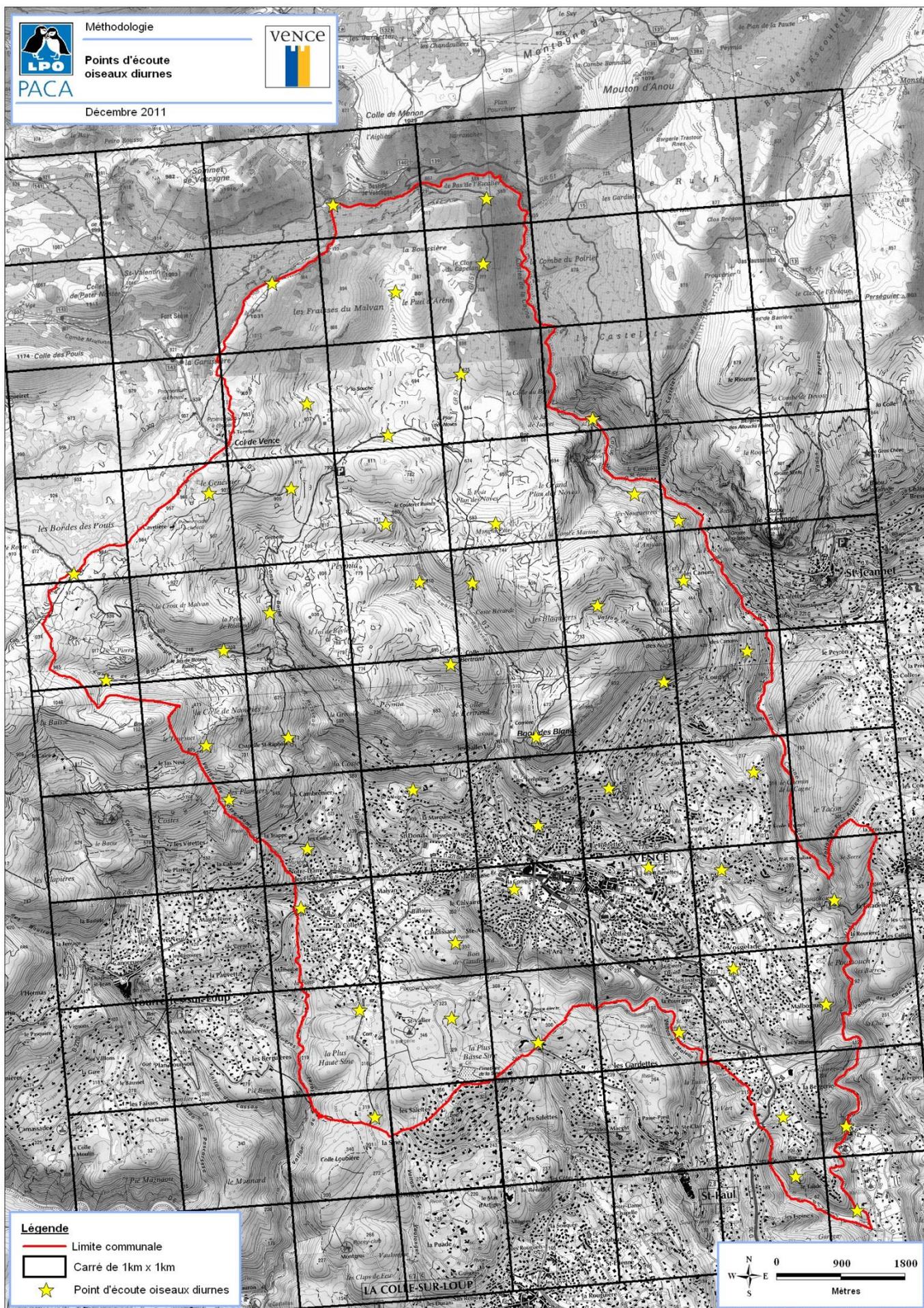


Figure 5 : Points d'écoute mis en place sur la commune de Vence en 2012

## 2.1.2. Points d'écoute oiseaux nocturnes

Les oiseaux nocturnes sont habituellement recensés par « la méthode de la repasse ». Cette méthode est la plus efficace pour le recensement des oiseaux nocturnes, excepté pour Hibou moyen-Duc (*Asio otus*) (cf. figure 6). Elle permet de recenser 80 à 90% des mâles chanteurs selon les espèces (Hardouin *et al.*, 2006). Celle-ci est généralement préconisée dans les enquêtes à grande échelle notamment pour la Chevêche d'Athéna (Bretagnolle *et al.*, 2000).

### 2.1.2.1. Comment ?

La méthode est basée sur la repasse qui consiste en la réalisation de points d'écoute répartis sur l'ensemble du territoire à prospecter. Elle permet de solliciter les mâles présents en un point géographique donné par la diffusion par un système audio du chant territorial du mâle des espèces recherchées. Les points d'écoute sont espacés d'environ 800 mètres à 1 kilomètre près des routes et des chemins accessibles. Le plan d'échantillonnage est homogène et systématique selon une densité de 1 points/km<sup>2</sup> (quadrant UTM de 1km x 1km).

Chaque point d'écoute dure 7 minutes selon le déroulé suivant :

Une minute d'écoute

- 30 secondes de repasse
- 30 secondes d'écoute
- 1 minute de repasse
- 1 minute d'écoute
- 1 minute 30 de repasse
- 1 minute 30 d'écoute



Figure 6 : Hibou moyen-duc © A. Simon LPO PACA

Cette séquence est ainsi menée à son terme si aucun contact ne survient avec l'espèce. La repasse est stoppée dès le premier contact avec l'espèce. A la fin de chaque point d'écoute, le nombre d'espèces et d'individus est totalisé en nombre de couples selon ce système :

- un oiseau vu ou entendu criant : 0,5 couple
- un mâle chantant : 1 couple
- un groupe familial, un nid occupé : 1 couple

### 2.1.2.2. Où ?

Pour la répartition des points d'écoute, une délimitation des mailles favorables au sein de la commune est d'abord effectuée : milieux ouverts (agricoles) pour la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), milieux forestiers pour la Chouette hulotte (*Strix aluco*), milieux rupestres pour le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), milieux ouverts à semi-ouverts, villages et parcs urbains pour le Petit-duc scops (*Otus scops*), milieux semi ouverts pour l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

### **2.1.2.3. Quand ?**

Les points d'écoute doivent être réalisés pendant la période du pic d'intensité des chants, qui est différente selon les espèces ; les prospections de terrain doivent donc être réparties selon le calendrier écologique des espèces à inventorier. Ainsi le Grand-duc d'Europe et la Chouette hulotte sont recensés en décembre-janvier, la Chevêche d'Athéna en mars-avril, le Petit-duc scops et l'Engoulevent d'Europe, espèces migratrices, en mai. Un passage en juin pour l'écoute des jeunes Hibou moyen-duc, souvent très bruyants, est effectué sur les sites favorables (cf. figure 6)

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, 4 points d'écoutes pour le Grand-duc d'Europe ont été positionnés, 31 pour la Chouette hulotte, 24 pour la Chevêche d'Athéna, 37 pour le Petit-duc scops et l'Engoulevent d'Europe.

Deux camps de prospections naturalistes ont également été organisés afin de connaître la répartition de la Chouette hulotte et de la Chevêche d'Athéna sur la commune. Ces camps consistent à mobiliser une équipe de naturalistes sur une soirée pour estimer les populations de rapaces nocturnes en mâles chanteurs sur un territoire. Cette approche permet d'inventorier de grandes superficies d'une manière simultanée et d'éviter ainsi les doubles comptages. En 2012, ces camps ont représenté l'équivalent 30 journées/homme mobilisés sur la commune de Vence.

La figure 7 présente la répartition des points d'écoute nocturnes qui ont été effectués sur la commune de Vence en 2012.

### **2.1.3. Prospection aléatoire au gré des visites de terrain**

Ce type de prospection est utilisé pour compléter les méthodes de points d'écoute citées précédemment. Elle permet au gré des visites de terrain de détecter les oiseaux discrets et parfois non chanteurs comme les rapaces diurnes par exemple.

#### **2.1.3.1. Comment ?**

La recherche aléatoire consiste en l'observation libre, dans tous les types d'habitats, dans un simple but de recherche des espèces présentes. Ce type de prospection est utilisé de préférence dans les secteurs les moins bien connus. Les informations sont collectées par le biais d'observations opportunistes avec un mode prospection aléatoire. Ainsi, l'ensemble de la zone est prospectée sans préjuger à l'avance de la qualité ou de l'intérêt des milieux.

Cette méthode permet d'avoir un échantillonnage de la faune du site en termes de présence/absence et de combler les lacunes dans les secteurs sous prospectés par les naturalistes locaux. Ainsi, elle permet de dégager les enjeux avérés et potentiels et définir le besoin d'un suivi plus approfondi.

Lors de l'observation libre au travers de la zone, tout contact auditif ou visuel doit être consigné. Le nombre d'espèces et d'individus est ensuite totalisé en nombre de couples selon le même système employé dans le protocole IPA.

#### **2.1.3.2. Où ?**

Les zones les moins bien connues sont identifiées et sont prospectées en priorité de manière aléatoire.

#### **2.1.3.3. Quand ?**

L'observation libre est effectuée durant toute l'année afin d'inventorier les oiseaux nicheurs, hivernants et migrateurs.

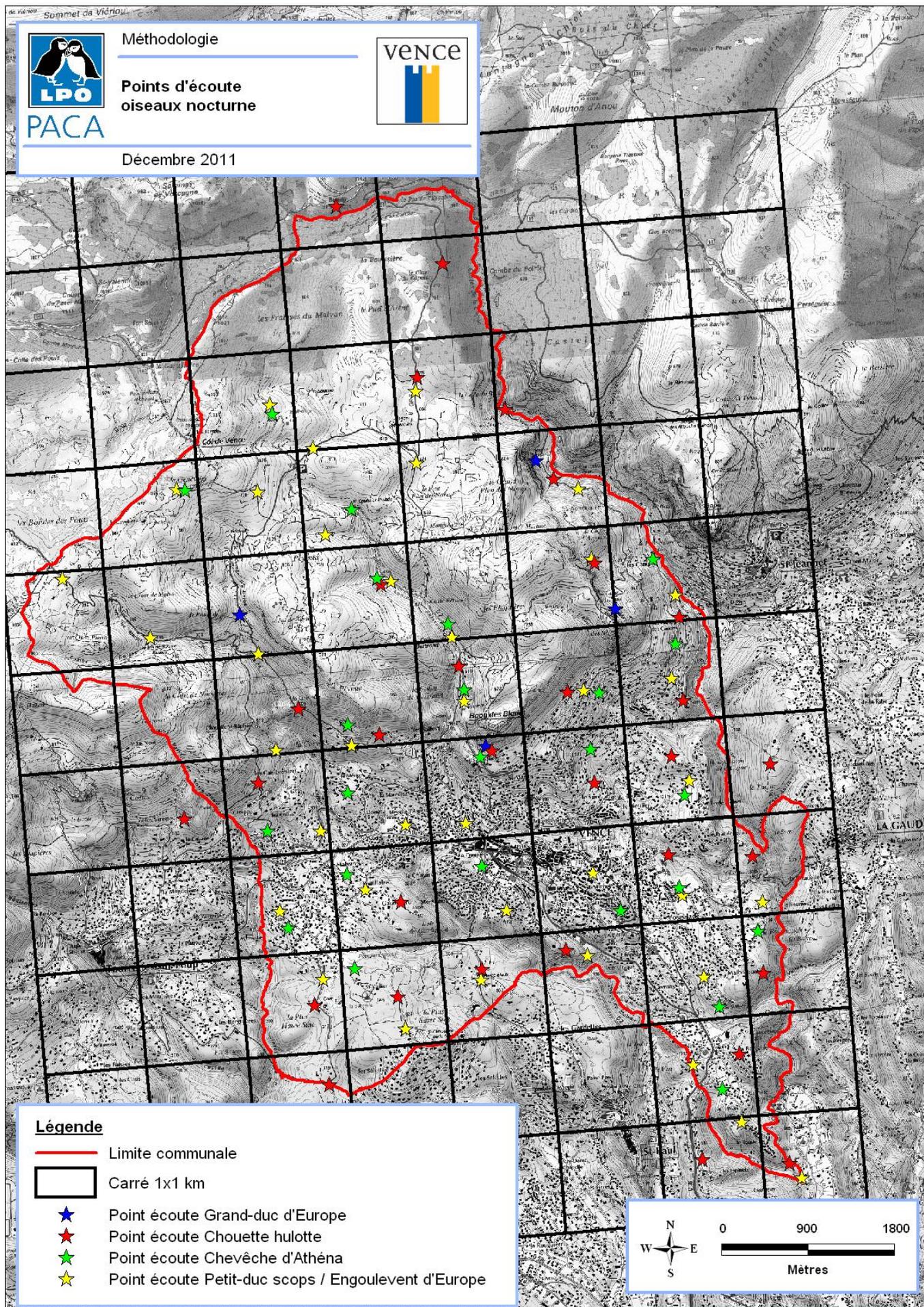


Figure 7 : Points d'écoute nocturnes mis en place sur la commune de Vence en 2012

#### **2.1.4. Recherche ciblée**

Les méthodes de recensement citées précédemment ne permettent pas toujours de contacter toutes les espèces à enjeux. Ces espèces sont alors spécifiquement recherchées par la mise en place de recherche ciblée selon leur écologie.

##### **2.1.4.1. Comment ?**

Il s'agit de rechercher en particulier les espèces à enjeux qui sont en général assez localisée. Les techniques d'inventaire et les zones à prospecter sont adaptées en fonction des exigences écologiques des espèces recherchées (ex : recherches dans les milieux ouverts, recherches de sites d'alimentation, recherches de dortoirs, de colonies de reproduction, de reliefs de repas...). Tout contact visuel ou auditif est relevé sur le terrain. Le nombre d'espèces et d'individus est ensuite totalisé en nombre de couples selon le même système que pour les IPA.

##### **2.1.4.2. Où ?**

Dans les zones favorables aux espèces recherchées. Pour exemple, la Fauvette à lunette (*Sylvia conspicillata*) (cf. figure 31) est recherchée dans les milieux ouverts à buissons très bas et les Pies-grièches (*Lanius sp.*) dans les zones ouvertes parsemées d'arbustes.

##### **2.1.4.3. Quand ?**

Deux passages sont effectués durant la période de reproduction selon l'espèce recherchée. En général, ces passages s'effectuent entre la mi-mars et la mi-juin.

---

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, une liste d'espèces à rechercher en particulier a été établie (liste déterminée selon les espèces présentes ou potentielles sur le territoire concerné) : Fauvette à lunette (*Sylvia conspicillata*), Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) (cf. figure 27) et Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

## 2.2. Rhopalocères (Papillons diurnes)

Les papillons constituent un groupe taxonomique diversifié dont les exigences écologiques sont variées. Leur forte sensibilité aux modifications des communautés végétales leur confèrent un rôle de bio-indicateurs de l'état des écosystèmes. Dans la famille des lépidoptères, les papillons de jour (rhopalocères) sont particulièrement adaptés pour la mise en œuvre de protocoles d'échantillonnage. En effet, ils sont aisément observables directement sur le terrain, sans prélèvement, par des naturalistes spécialisés.

### 2.2.1. Les transects

Cette technique d'échantillonnage est basée sur la recherche des imagos. Le protocole est basé sur celui du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) mis en place par le MNHN dans le cadre du programme Vigie Nature (MANIL L, 2007). Cette méthode de comptage par transects est utilisée dans la plupart des protocoles de suivi des rhopalocères en Europe.

#### 2.2.1.1. Comment ?

Le protocole consiste à parcourir à pied un linéaire de 100 mètres pour observer visuellement et compter tous les individus détectés sur une distance de 5 mètres de part et d'autre du transect.



Figure 9 : Flambé © A. Simon LPO PACA

Cette distance constitue une limite raisonnable pour une identification sans capture d'un nombre important d'espèces. Pour les espèces non identifiables à vue, les individus sont capturés au filet entomologique, identifiés et relâchés immédiatement.

Chaque transect n'est parcouru qu'une seule fois par visite et dans le même sens, l'observateur étant à la limite postérieure d'une boîte virtuelle de 5 m (cf. figure 10) de côté avançant devant lui.

Tous les papillons présents à l'intérieur de cette boîte, sont notés et comptabilisés. Un temps de parcours d'environ 10 minutes est conseillé. Ce temps peut être plus long si de nombreux individus devant être capturés sont présents, ou si des difficultés de cheminements sont rencontrées (cas des zones humides).

Sur chaque transect est noté :

- Les espèces identifiées ;
- Le nombre d'individus par espèce ;
- Le sexe des individus quand ils sont déterminables.

Les renseignements concernant les conditions du relevé sont également notés (date, heure, nom de l'observateur, conditions météorologiques), ainsi que le type d'habitat dans lequel est situé le transect.

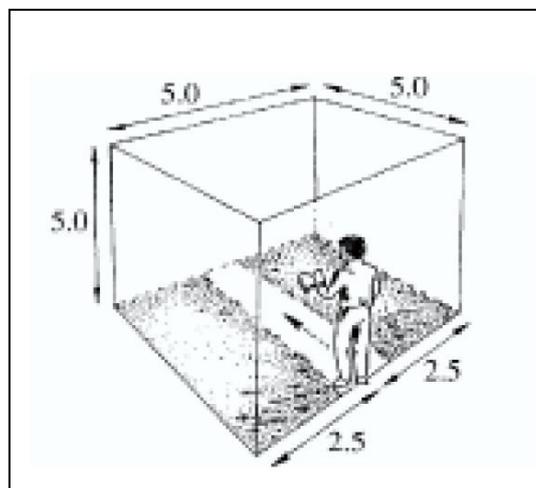


Figure 10 : Boîte virtuelle (source : MNHN)

### **2.2.1.2. Quand ?**

Les transects sont parcourus au moins quatre fois dans la saison. Selon l'altitude du site d'étude, la période de la saison varie entre avril et septembre. Les relevés sont espacés d'au moins 15 jours. Les prospections sont effectuées entre 10 heures et 18 heures, sans pluie et par vent faible ou nul. La température doit être au minimum de 14°C par temps ensoleillé et de 17°C si le temps est nuageux.

### **2.2.1.2. Où ?**

Les transects sont localisés de manière à échantillonner au mieux la diversité des milieux du site étudié. Chacun de ces linéaires est situé dans des habitats aussi homogènes que possible. Chaque transect est numéroté et géoréférencé. Une carte des transects est produite afin de les localiser sur le site étudié et de permettre la réalisation de suivis pluriannuels en utilisant le même protocole.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, un transect de 100 mètres est défini librement à l'intérieur d'un carré de 1x1 km sur la carte IGN. Chacun de ces linéaires est situé dans des habitats aussi homogènes que possible.

Ainsi 35 transects ont été répartis sur la commune, dans des endroits faciles d'accès et peu urbanisés (afin d'optimiser le temps imparti pour l'étude).

La figure 11 présente la répartition des transects prévus sur la commune.

---

## **2.2.2. Observations aléatoires**

Cette technique d'inventaire permet de compléter la méthode des transects décrite ci-dessus. Elle peut permettre, au gré des prospections pour les autres taxons, de détecter certaines espèces de papillon qui n'auraient pas été relevées sur les transects.

### **2.2.2.1. Comment ?**

La recherche aléatoire consiste en l'observation libre d'imagos, chenilles ou œuf dans les milieux pressentis favorables à la présence des papillons. Ce type de prospection a pour but d'étayer l'analyse des espèces présentes dans les secteurs moins prospectés. Cette méthode permet d'avoir un échantillonnage de la population des rhopalocères du site en termes de présence/absence et de combler les lacunes dans les secteurs sous prospectés.

Lors de l'observation libre au travers de la zone sont notés le nom des espèces, leur nombre et le sexe des individus quand cela est possible.

### **2.2.2.2. Quand ?**

D'avril à septembre, entre 10 heures et 18 heures, sans pluie et par vent faible ou nul avec une température minimum de 14°C par temps ensoleillé.

### **2.2.2.3. Où ?**

Les zones les moins bien connues et les plus favorables à la présence de papillons sont identifiées et sont prospectées en priorité de manière aléatoire.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, les papillons sont relevés au gré des autres prospections.

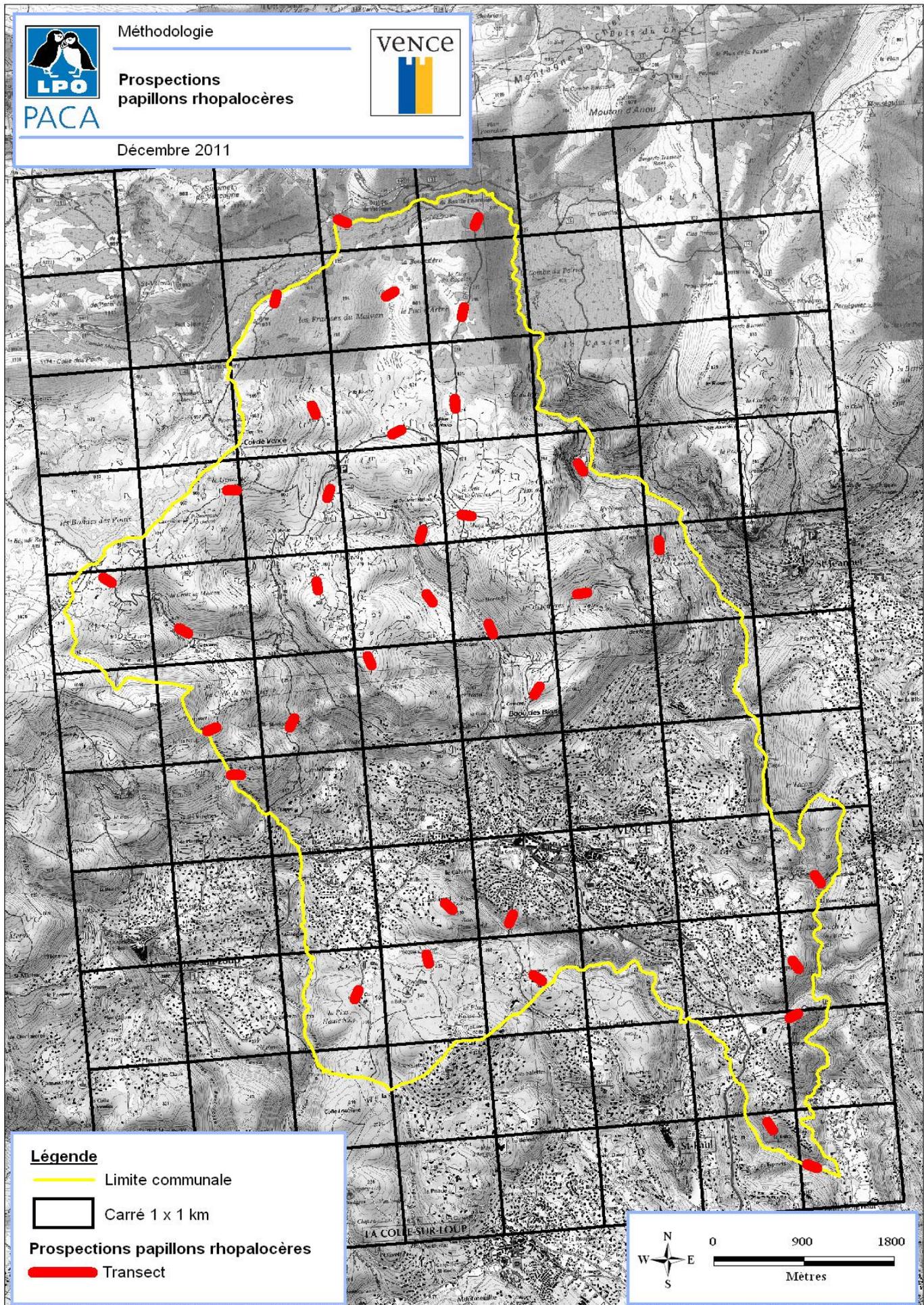


Figure 11 : Localisation des transects Rhopalocères mis en place sur la commune de Vence

### 2.2.3. Recherches ciblées

Certaines espèces à enjeux ne sont pas toujours détectées grâce aux méthodes décrites précédemment. Ces recherches ciblées concernent donc les espèces patrimoniales et/ou rares ayant des exigences écologiques particulières.

#### 2.2.3.1. Comment ?

Si un imago est contacté dans un secteur où ses plantes-hôtes sont présentes, une recherche des chenilles est systématiquement faite. A l'intérieur du carré de 1x1 km où l'individu adulte a été trouvé, 10 pieds de plantes-hôtes sont inspectés et les chenilles sont comptabilisées.

#### 2.2.3.2. Quand ?

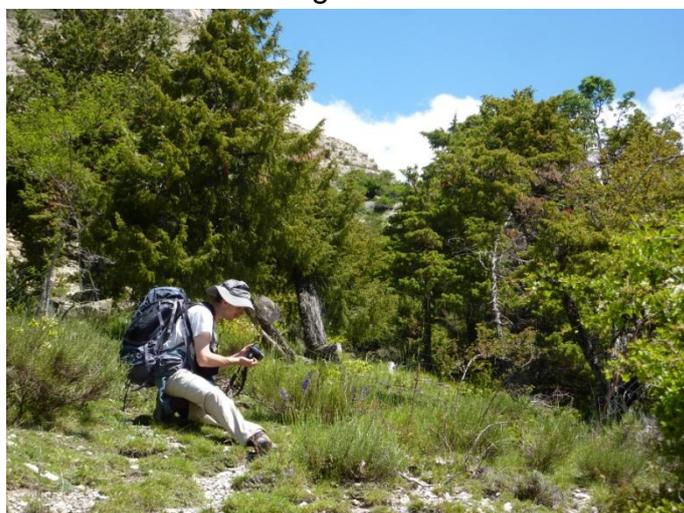
D'avril à septembre, entre 10 heures et 18 heures, sans pluie et par vent faible ou nul avec une température minimum de 14°C par temps ensoleillé.

#### 2.2.3.3. Où ?

Dans les milieux favorables (présence de plantes hôtes notamment) aux espèces patrimoniales.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, les recherches ciblées concernent la Diane (*Zerynthia polyxena*), l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*), l'Apollon (*Parnassius apollo*) et le Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*). Cette liste est déterminée selon les espèces présentes ou potentielles sur le territoire concerné.

Figure 12 : Inventaire des Rhopalocères lors des prospections aléatoires  
© Tangi Corveler



## 2.3. Odonates (libellules)

Les odonates sont reconnus comme étant de bons indicateurs de la qualité des zones humides et du réseau hydrographique. Aussi, leur biologie et leur biogéographie sont bien connues. Leurs exigences différentes de celles des vertébrés, donnent des informations complémentaires aux résultats amenés par d'autres méthodes. Elles peuvent mettre en évidence l'intérêt de certains micro-habitats difficilement évalués. Leur identification par les naturalistes est assez aisée au regard de celle des autres invertébrés aquatiques.

En France, sur une centaine d'espèces présentes, 12 bénéficient de mesures réglementaires. Une liste rouge est également en cours d'élaboration (DOMMANGET J-L. & al, 2008). Cette version provisoire démontre que 23 espèces pourraient être considérées comme d'intérêt prioritaire du fait de leur statut de conservation défavorable en métropole. Toujours selon cette liste, deux autres espèces sont considérées comme éteintes au niveau national.

La technique d'échantillonnage est basée sur la recherche des imagos (adultes) et des exuvies. Le protocole s'appuie sur celui du Suivi Temporel des Libellules (STELI) mis en place par le MNHN et la SFO dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des odonates et du programme Vigie-Nature (SFO, MNHN, 2011) et celui du Complément à l'Inventaire des Libellules de France (CILIF 2010).

### 2.3.1. Comment ?

Les imagos sont aisément reconnaissables sur le terrain. Leur observation peut se faire à faible distance avec une paire de jumelles. Cependant, pour certaines espèces, de nombreux détails ne sont observables qu'en main. Ces individus sont donc capturés au filet, identifiés et relâchés immédiatement.

*Note : les immatures aux ailes encore fragiles, les femelles en ponte, et les individus en tandem ou en cœur copulatoire ne sont jamais capturés.*

On note que la seule présence d'un adulte sur un plan d'eau ne constitue pas une preuve de la présence permanente de l'espèce et encore moins de sa reproduction. C'est pourquoi une collecte des exuvies est également effectuée.

Pour chaque imago, les paramètres relevés sont les suivants :

- Le nom de l'espèce
- S'il s'agit d'un mâle, d'une femelle, ou d'un immature,
- Le nombre d'individus,
- Les observations et le nombre de libellules en tandem, de femelles en ponte sur la zone.

Pour chaque exuvie récoltée est noté :

- L'espèce,
- Le nombre,
- Le type d'habitat dans lequel elle a été collectée.



Figure 13 : Orthétrum réticulé © Tangi Corveler

Les renseignements concernant les conditions du relevé sont également notés (date, heure, nom de l'observateur, conditions météorologiques), ainsi que le type d'habitat dans lequel ont eu lieu les prospections.

### 2.3.2. Quand ?

Six visites sont prévues dans les habitats dits lenticques (mares, suintements,...) sur la période de mai à septembre. Pour les habitats lotiques (cours d'eau, ruisseaux,...), quatre visites ont lieu de juin à septembre. Les inventaires se déroulent par temps ensoleillé de 10h30 à 15h30 avec un vent faible à nul et une température comprise entre 18°C et 30°C.

### 2.3.3. Où ?

Les relevés sont réalisés sur le milieu de développement larvaire supposé. Une carte des zones prospectées est produite afin de localiser les sites étudiés et de permettre la réalisation de suivis pluriannuels en utilisant le même protocole. Le choix des zones à prospecter est axé sur les milieux humides (habitats lotiques et lenticques) :

- Cours d'eau, ruisseaux, fossés ;
- Réservoirs, sources, suintements ;
- Les pièces d'eau plus importantes (mares, étang, fossés élargis,...).

L'ensemble de l'habitat est prospecté si celui-ci est de taille restreinte (ex : mare, suintements, etc.). Dans le cas des milieux de grande taille (lac, étang, etc.) ou de linéaires (cours d'eau), un échantillonnage par type de micro-habitats est effectué. Dans ce deuxième cas, il faut veiller à prospecter l'ensemble des biotopes qui compose le secteur d'étude, certaines espèces pouvant être particulièrement discrètes ou cantonnées à un secteur restreint.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, les points d'eau repérés sont prospectés dans leur totalité. La commune de Vence comporte trois rivières principales, le Malvan, la Lubiane et la Cagne. Ces cours d'eau sont échantillonnés sur trois tronçons de 500 mètres dans des milieux favorables aux odonates et facile d'accès.

La figure 15 localise les cours d'eau qui sont inventoriés par tronçon.

Figure 14 : Inventaire des libellules sur la commune de Vence © Tangi Corveler





Méthodologie

Prospections amphibiens  
et libellules  
(Cours d'eau permanents)



Décembre 2011

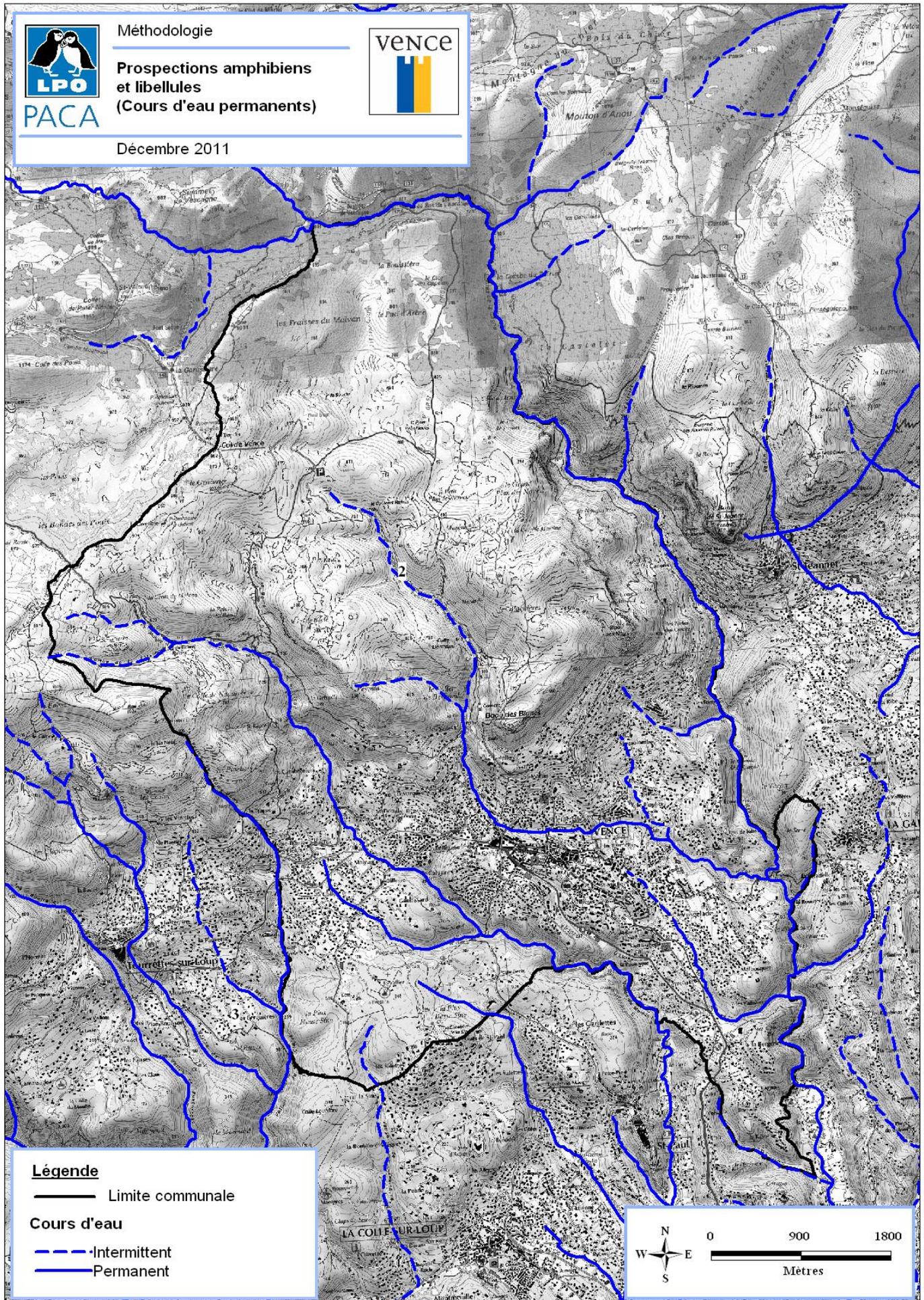


Figure 15 : Localisation des cours d'eau sur la commune de Vence

## 2.4. Amphibiens

Les amphibiens de part leur vulnérabilité, leur statut juridique, leur écologie et leur relative facilité d'échantillonnage en font de bons indicateurs de l'état général des écosystèmes. Les recensements sont souvent réalisés au cas par cas, du fait des grandes différences dans la biologie et la détectabilité des espèces. En effet, les anoues sont généralement facilement identifiables par leur chant tandis que les urodèles sont observés directement ou capturés pour permettre leur identification.

### 2.4.1. Détection des chants

Cette technique d'échantillonnage concerne les anoues. Le protocole s'appuie sur ceux proposés par la Société Herpétologique de France (Annexe 6a et 6b, méthode de détection des amphibiens) et le Muséum Nationale d'Histoire Naturelle dans son guide méthodologique (Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2, août 2011).

#### 2.4.1.1. Comment ?

Les mâles d'anoues chantent à la tombée de la nuit et sont facilement reconnaissables. Au préalable, les milieux favorables à la présence d'anoues sont repérés de jour. Ensuite, des points d'écoute d'une durée de 20 minutes sont effectués à une distance de 20 mètres de la zone humide repérée afin d'estimer l'effectif d'individus chanteurs. Lors des inventaires, les paramètres suivants sont notés :

- Le nombre d'espèces présentes,
- Le nombre d'individus contactés pour chaque espèce ou une estimation,
- Le type d'habitat prospecté,
- La présence d'indice de reproduction (larves, pontes).

#### 2.4.1.2. Où ?

Pour le choix des sites à prospecter, les zones légendées en bleu sur le SCAN25 de l'IGN sont repérées et prospectés :

- Les cours d'eau, ruisseaux, fossés,
- Les réservoirs,
- Les pièces d'eau plus importantes (mares, étang, fossés élargis,...),
- Les zones humides.

Un effort de recherche des zones humides intéressantes non cartographiées sur la carte IGN est également effectué (ornières, mares temporaires, ancien chenaux de rivières,...).



Figure 16 : Crapaud commun © A. Audevard

#### 2.4.1.3. Quand ?

La période d'écoute des anoues varie selon les espèces. Afin d'augmenter l'efficacité des prospections, il est nécessaire de connaître les périodes de reproduction de chacune des espèces susceptible d'être rencontrée sur le site étudié.

Les anoues peuvent être classés en 5 catégories (d'après ACEMAV coll. 2003) :

- Les anoues précoces avec une reproduction de janvier à mars en plaine (ex : Crapaud commun (*Bufo bufo*) (cf. figure 16), Grenouilles rousse (*Rana temporaria*) et agile (*Rana dalmatina*)),
- Les anoues assez précoces avec une reproduction centrée sur la fin mars en plaine (ex : Discoglosse peint (*Discoglossus pictus*), Pélobates brun (*Pelobates fuscus*) et cultripède (*Pelobates*

---

*cultripes*), Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)),

- Les anoures intermédiaires avec une reproduction centrée sur la fin avril et le début mai en plaine (ex : Discoglosses sarde (*Discoglossus sardus*), Rainettes méridionale (*Hyla meridionalis*) et verte (*Hyla arborea*)),
- Les anoures tardifs avec une reproduction de mai à juin en plaine (ex : Grenouilles « vertes » (*Pelophylax sp.*), Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)),
- Les anoures à longue période de reproduction avec une reproduction de mars à l'été en fonction des conditions climatiques (ex : Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), Crapaud calamite (*Bufo calamita*)).

Trois passages par points d'écoute entre mars et mi-juin sont réalisés.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, certaines espèces citées ci-dessus ne vivent pas dans le département des Alpes-Maritimes. Les prospections sont donc ciblées selon les espèces potentiellement présentes sur la commune. Les points d'eau repérés sont prospectés dans leur totalité. De la même manière que pour les odonates, les trois rivières principales de la commune sont échantillonnées sur trois tronçons de 500 mètres dans des milieux favorables aux amphibiens et facile d'accès.

La figure 15 localise les cours d'eau qui sont inventoriés par tronçon.

#### **2.4.2. Recherche visuelle**

Pour compléter la technique d'échantillonnage par détection des chants, une recherche visuelle est effectuée. Cela permet notamment de détecter les espèces qui n'émettent pas de son comme les urodèles.

##### **2.4.2.1. Comment ?**

Les zones potentielles sont d'abord repérées et prospectées de jours. Ensuite, elles sont visitées de nuit afin d'observer les urodèles, aux mœurs davantage nocturnes et crépusculaires, en déplacement sur les berges des rivières ou sur les zones humides. La reproduction dans les sites aquatiques génère parfois de grands rassemblements d'adultes ce qui, à cette occasion, facilite les inventaires. Le recensement des adultes est privilégié par rapport aux pontes et aux larves plus difficiles à repérer et identifier. Cependant, toutes larves ou pontes trouvées doivent, dans la mesure du possible, être identifiées. L'observation se réalise à l'aide d'une lampe en cheminant à pied. Le comptage des individus détectés le long d'un transect standard permet l'estimation des effectifs. La détection peut se faire de façon directe à l'aide de jumelles et en prospectant les abris, souches, rochers.

En cas d'impossibilité de détecter certaines espèces par observation directe où problème d'identification, il est nécessaire de capturer les individus. Cette technique n'est utilisée qu'en dernier recours car elle est perturbante pour le milieu et les individus capturés. Cette méthode consiste à racler le fond d'une mare sur une profondeur de 15 centimètres, avec un filet possédant une armature métallique résistante. Cela permet notamment d'identifier les urodèles difficiles à détecter visuellement. Les paramètres à relever sont identiques à ceux utilisés pour la détection des chants.

##### **2.4.2.2. Où ?**

Les sites prospectés sont les mêmes que ceux visités pour la détection des chants.

##### **2.4.2.3. Quand ?**

Le période de prospection est identique à celle lors de l'activité des chants. Trois passages par points d'eau et rivière sont effectués entre mars et mi-juin.

## 2.5. Reptiles

Le groupe des reptiles est encore assez peu étudié lors des inventaires. Ceci est lié à la difficulté d'obtenir une bonne image de la richesse spécifique et des densités de population de reptiles.

En effet, la plupart des reptiles sont discrets et souvent dissimulés, avec de longues périodes de digestion et de phases d'inaction (hivernage et estivation). Même en phase active, certaines espèces restent difficiles à détecter. L'inventaire semi-quantitatif des reptiles, c'est-à-dire l'ordre d'abondance, est donc rapidement contraignant. Il est conseillé de diversifier les méthodes d'échantillonnage car l'efficacité varie en fonction des espèces et de leur mode de vie. Ainsi, une seule méthode ne peut suffire pour rendre compte de l'abondance et de la densité d'un peuplement.



Figure 17 : Lézard vert © A. Audevard

### 2.5.1. Plaques refuges

Les caches accumulant la chaleur sont souvent très prisées par les reptiles qui cherchent à atteindre leur optimum thermique. C'est pourquoi, ils aiment s'installer sous les plaques refuges, ce qui facilite leur détection. La technique d'échantillonnage est donc basée sur la pose de ces plaques dans la nature. Le protocole s'appuie sur celui proposé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2, août 2011).

#### 2.5.1.1. Comment ?

Des secteurs pressentis pour la présence de reptiles sont sélectionnés sur le site étudié pour installer des plaques refuges. Dix plaques sont mises en place le long de transects de 100 mètres de long en milieu homogène, à raison d'une plaque tous les 10 mètres environ. Les plaques sont disposées en créneau le long des transects (cf. figure 18)

Toutes les espèces contactées sous les plaques (et à proximité) sont notées. Les exuvies trouvées sont, dans la mesure du possible, systématiquement déterminées.

Pour chaque individu contacté est précisé si possible :

- L'espèce,
- L'âge (juvénile ou adulte),
- Le sexe,
- Les femelles gravides en période de ponte.

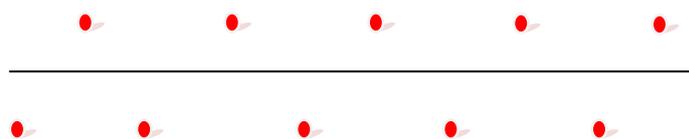


Figure 18 : Schéma d'installation des plaques le long d'un transect de 100 mètres

### 2.5.1.2. Quand ?

Une première session de relevés est effectuée entre mi-mars et mi-juin (période des accouplements) et une deuxième session a lieu entre mi-août et mi-octobre pour un contrôle de la reproduction (identification des jeunes). En ce qui concerne la fréquence des relevés, un nombre trop élevé de passage détériorerait l'efficacité des plaques refuges. Les relevés ont donc lieu tous les 15 jours. Les transects sont relevés le matin, commençant une heure après le lever du soleil. Les journées trop chaudes sont à éviter car les reptiles ont rapidement atteint leur optimum thermique et quittent les abris.

### 2.5.1.2. Où ?

Les plaques sont déposées sur la végétation herbacée dans les microhabitats les plus favorables (proximité d'un mur en pierre, buissons, ronciers) le long d'un linéaire de 100 mètres dans un milieu globalement homogène. Les sites choisis pour l'installation des plaques sont attrayants pour les reptiles, en particulier les lisières forestières, ou des zones avec une mosaïque d'habitat importante. Les abris sont placés à différentes expositions à l'est, au sud et à l'ouest. Il est aussi important que les plaques soient disposées partiellement à l'ombre, pour l'obtention d'un gradient thermique.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, trois secteurs favorables aux reptiles ont été sélectionnés sur la commune. Ces trois transects comportent 10 plaques chacune soit 30 plaques au total.

La figure 20 montre l'emplacement des trois transects plaques mis en place pour les prospections reptiles.

## 2.5.2. Prospection cours d'eau pour les espèces semi-aquatiques

Certaines espèces de reptiles aux mœurs aquatiques, notamment la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) et la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), vivent dans les zones humides. Les prospections le long des cours d'eau permettent de détecter ces espèces qui ne fréquentent pas les plaques refuges.

### 2.5.2.1. Comment ?

La recherche à vue des reptiles semi-aquatiques consiste à marcher le long des cours d'eau pour observer les individus thermo-régulant sur la berge.

### 2.5.2.2. Quand ?

Les cours d'eau sont parcourus une fois en mars et une fois en juin. Les paramètres à relever sont identiques à ceux relevés pour la prospection plaques de thermorégulation.

### 2.5.2.3. Où ?

Certains tronçons des rivières permanentes sont sélectionnés dans des biotopes favorables aux reptiles avec un accès facile.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, les cours d'eau de la Cagne, de la Lubiane et du Malvan (rivières permanentes) sont parcourus sur certaines portions de 500 mètres faciles d'accès et favorables aux reptiles.



Figure 19 : La Cagne, milieu favorable pour les reptiles semi-aquatiques © T. Corveler

### 2.5.3. Transect aléatoire

Cette technique d'échantillonnage permet de compléter les inventaires afin d'obtenir une image la plus complète possible du peuplement.

#### 2.5.3.1. Comment ?

Un passage sur les sites d'intérêt pour les reptiles est réalisé. Ces observations se font le long d'un transect d'environ 100 mètres de long dans un rayon de 2 mètres autour du cheminement central. Tous les éléments susceptibles de servir de caches sont soulevés le long de ce linéaire (cavités, souches, pierriers et autres abris favorables). Les reptiles sont sensibles aux vibrations transmises par le sol ; il est donc nécessaire de se déplacer à allure réduite (10-15 minutes par transect). Ces passages dans les secteurs les plus favorables assurent des observations visuelles directes et peuvent être l'occasion de découvrir des indices de présence des espèces comme les mues. Les paramètres à relever sont identiques à ceux relevés pour la prospection plaques de thermorégulation.

#### 2.5.3.2. Où ?

Les observations visuelles s'effectuent le long de transects localisés dans des zones favorables aux reptiles :

- Terrains pourvus de haies,
- Broussailles, bosquets, murets, tas de bois, tas de pierre, fissures,
- Clairières forestières, pelouses sèches, prairies et friches,
- Lisières et milieux semi-arborés,
- Le long des cours d'eau et zones humides pour les espèces semi-aquatiques.

#### 2.5.3.3. Quand ?

La période la plus propice pour la recherche des reptiles se situe entre mi-mars et mi-juin, puis entre mi-août et mi-octobre. Les transects sont effectués le matin, par temps frais et ensoleillé, lorsque l'insolation est suffisante pour l'exposition directe. Les journées trop

---

chaudes sont à éviter car les reptiles ont rapidement atteint leur optimum thermique et quittent leur lieu d'insolation privilégié.

Pour la réalisation de l'ABC à Vence, des zones possédant des caches propices à la présence des reptiles sont sélectionnées sur la commune. Trois transects sont mis en place sur Vence (cf. figure 20).

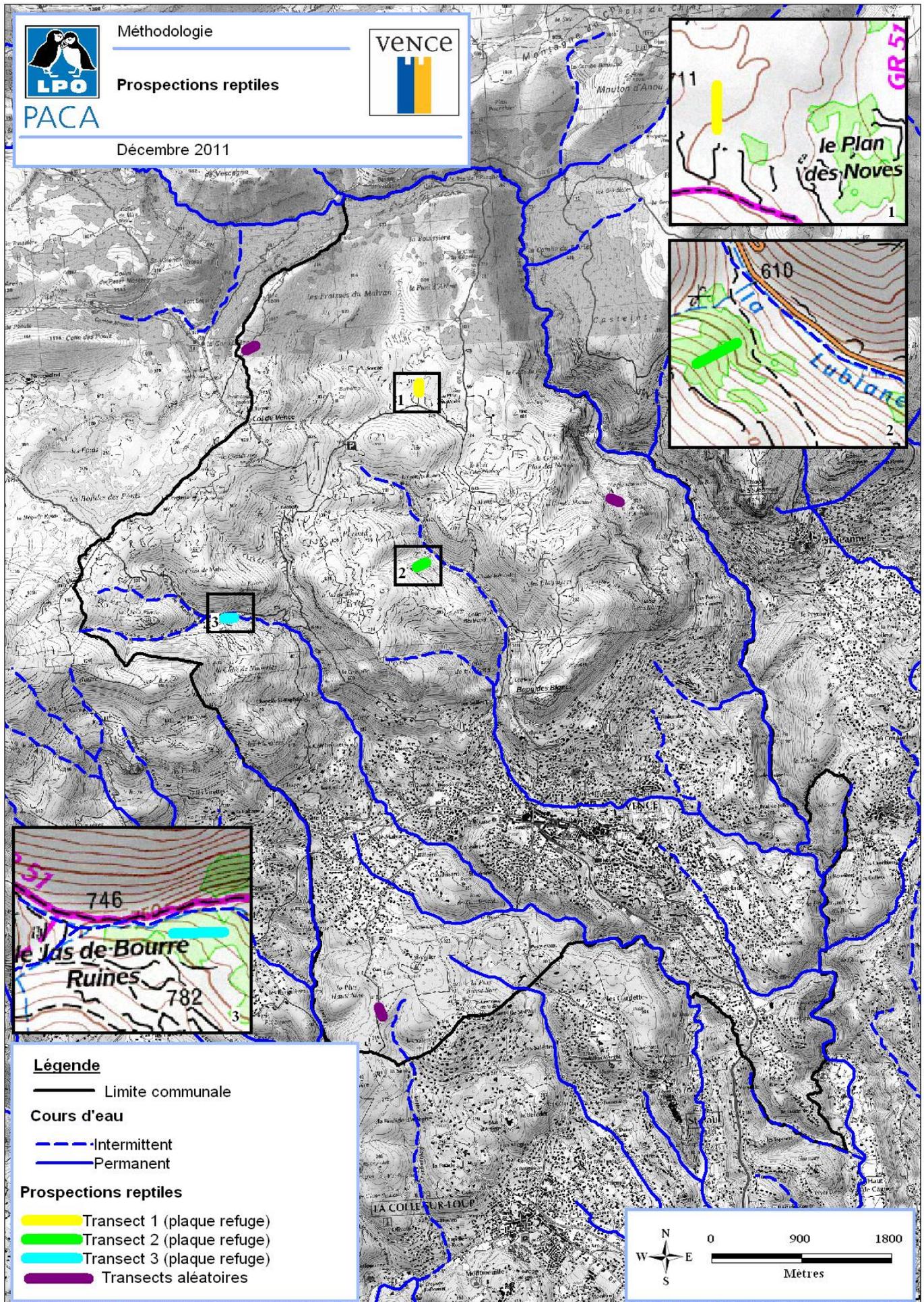


Figure 20 : Localisation des transects plaques et des cours d'eau pour les prospections reptiles sur la commune de Vence

## 2.6. Mammifères

Les mammifères sont des animaux discrets et difficiles à détecter. Il n'est donc pas évident de mener un inventaire complet des mammifères sur une grande surface de territoire. Un inventaire exhaustif des mammifères à l'échelle d'une commune nécessiterait donc la mise en œuvre de moyens lourds : campagne de capture de micromammifères, piégeage photographique pour certaines espèces (carnivores), transects, points d'écoute et recherche de gîte pour les chiroptères. Néanmoins des méthodes moins lourdes à mettre en œuvre peuvent permettre d'obtenir un recensement pour certaines espèces. Plusieurs modes de recensement sont combinées pour obtenir des informations sur la présence des différentes espèces de mammifères.

### 2.6.1. Observation directe

#### 2.6.1.1. Comment ?

Le recensement des mammifères par observation directe reste marginal, car la plupart des espèces de mammifères sont très discrètes. Cependant, les observations de mammifères obtenues au gré des prospections pour les autres taxons sont notées. Le relevé des traces et indices de présence est particulièrement adapté pour une partie des grands et moyens mammifères (ongulés, certains carnivores...), et pour quelques micromammifères (Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), muscardin (*Muscardinus avellanarius*), etc.).

#### 2.6.1.2. Quand ?

Toute l'année. Les traces et indices de mammifères sont systématiquement relevés au gré des prospections pour les autres taxons.

#### 2.6.1.3. Où ?

Au gré des prospections.



Figure 21 : Ecureuil roux © A. Audevard

### 2.6.2. Collecte des cadavres

#### 2.6.2.1. Comment ?

Il n'est pas rare de trouver des cadavres de micromammifères dans la nature, en particulier des musaraignes. Ces cadavres trouvés au gré des prospections réalisées pour les autres taxons sont récoltés pour identification. Par ailleurs, la plupart des espèces de mammifères peuvent être victimes de collision routière. Lors des prospections consacrées aux autres taxons, les cadavres de mammifères trouvés morts sur la route sont identifiés. Par ailleurs, les bouteilles vides abandonnées dans la nature peuvent constituer des pièges mortels pour les micromammifères qui y entrent mais ne peuvent ressortir : musaraignes, campagnols, mulots, etc. Les bouteilles vides trouvées au gré des prospections faites pour les autres taxons sont examinées, et les micromammifères identifiés.

#### 2.6.2.2. Quand ?

Toute l'année si des cadavres sont trouvés au gré des prospections

#### 2.6.2.3. Où ?

Au gré des prospections.

### 2.6.3. Analyse des pelotes de réjection

Cette méthode indirecte d'inventaire est habituellement utilisée pour inventorier les micromammifères. Elle est basée sur l'identification des ossements trouvés dans les pelotes produites principalement par les rapaces nocturnes, et permet l'identification de la plupart des espèces de micromammifères.

#### 2.6.3.1. Comment ?

Toutes les pelotes trouvées sont analysées. De plus, pour faciliter leur récolte, 4 nichoirs à Chouette hulotte ont été installés sur la commune et font l'objet d'un suivi.

#### 2.6.3.2. Quand ?

Pelotes récoltées après la période de nidification des oiseaux nocturnes.

#### 2.6.3.3. Où ?

Dans ou au pied du nid de rapaces nocturnes s'alimentant de micromammifères.



Figure 22 : Détermination des micro-mammifères à partir de pelotes de réjection de rapaces nocturnes  
© P. Rigaux

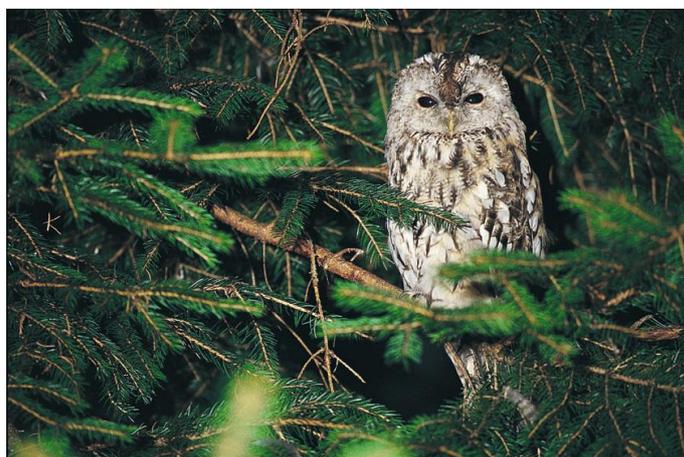


Figure 23 : Des nichoir à Chouette hulotte ont été installés sur Vence © E. Barbelette

---

## **2.7. Conclusion sur la méthodologie mise en place sur la commune de Vence**

La réalisation de l'atlas de la biodiversité communale à Vence permet de mettre en place des protocoles standards, reconnus par des structures scientifiques, et utilisés ailleurs en France et parfois en Europe.

Ces méthodes permettent un échantillonnage efficace des populations d'espèces afin d'obtenir :

- Une estimation des populations,
- Un échantillonnage ponctuel d'abondance et mesure d'abondance,
- Un complément d'inventaires dans les secteurs sous-prospectés,
- Un échantillonnage des populations d'espèces en présence/absence,
- Des précisions sur la localisation géographique des principaux noyaux de population,
- La standardisation des méthodes permettant des comparaisons entre sites différents et le suivi de l'évolution de l'abondance des populations dans le temps,
- Une quantification dans le temps et l'espace, l'abondance des espèces ainsi que la composition des communautés de population sur un site.

Ces éléments permettent à la commune de Vence de connaître la composition et l'état de son patrimoine naturel, et ainsi agir pour mieux connaître la biodiversité sur sa commune. Vence est la première commune en PACA à bénéficier de protocoles standards très complets et reproductibles dans le temps sur l'ensemble de son territoire.

---

## 3. Résultats et discussions

L'année 1 de l'ABC de Vence a été consacrée à l'amélioration des connaissances sur les oiseaux et les reptiles, afin de répartir les efforts d'inventaires sur plusieurs années. Les chiffres cités ci-après sont issus de la base de données [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org) et de la bibliographie.

### 3.1. Diversité des paysages

La commune de Vence est riche d'une grande mosaïque d'habitats naturels offrant des zones refuges et de reproduction à différents cortèges d'espèces.

Le fort gradient altitudinal de la commune entraîne des variations de température et de conditions climatiques du nord au sud, sur une courte distance.

Les milieux ouverts et semi-ouverts (pelouses, pâturages, végétation clairsemée, etc.) possèdent une haute valeur écologique, abritant de nombreuses espèces d'oiseaux, de papillons, de criquets, etc. Du fait de cette richesse faunistique, c'est également une zone de ressource alimentaire abondante et importante pour d'autres espèces ne nichant pas sur ces types de milieux.

Quelques cultures à ciel ouvert, notamment au chemin du Riou, sont intéressantes pour les espèces investissant les haies bordant les cultures pour se reproduire ou des zones de chasse pour les rapaces.

Les milieux plutôt fermés, comme la forêt de la Sine ou le vallon de la Cagne, s'ils sont souvent moins riches en diversité spécifique, constituent des biotopes idéals pour les espèces typiquement forestières. La présence d'arbres sénescents ou morts sont favorables à certaines espèces animales.

Les cours d'eau sont également nombreux sur la commune. Le fonctionnement de ces ruisseaux est de type torrentiel formant des vasques notamment sur la Cagne. Ces eaux libres constituent des secteurs appréciés des espèces aquatiques et semi-aquatiques. On y trouve donc une faune adaptée à ce type de cours d'eau.

Les milieux rupestres sont également bien représentés, tant par des falaises que par des éboulis. De nouveau, la faune inféodée à ce type de milieux très spécifiques, où il existe des variations de température importante et peu de disponibilité en eau, est bien représentée.



Figure 24 : Les milieux ouverts ou semi-ouverts de la commune offrent à la faune sauvage des espaces d'alimentation et de refuge © T.Corveler

Le centre ville de Vence, de par ses bâtiments anciens, constitue des zones intéressantes pour les espèces animales vivant à proximité de l'homme. Dans la partie sud de la commune, l'étalement urbain a largement contribué au mitage des habitats naturels. Cependant, certaines espèces s'y sont adaptées en nichant dans les vergers encore existants et les petites surfaces ouvertes encore disponibles comme par exemple dans le quartier de Vogeslade.

## 3.2. Campagnes d'inventaires ornithologiques

Cette première année d'inventaire a permis de faire une évaluation de la richesse du patrimoine naturel de la commune pour les oiseaux et les reptiles.

Pour l'avifaune, 140 espèces ont été observées sur la commune ce qui représente 27% de la totalité des espèces notées en PACA (517 espèces) et 24% de la totalité des espèces présentes en France (568 d'après la liste rouge des oiseaux menacés de France, 2011).

Parmi ces 140 espèces, 80 sont nicheuses sur Vence (prise en compte des nicheurs probables et certains), soit 33% du total d'espèces nicheuses en région PACA (245 espèces nicheuses d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs de PACA, 2009).

La réalisation d'un ABC a permis de quasiment tripler l'effort de prospection pour les oiseaux sur la commune par rapport à 2010 (1609 données), année la plus productive avant 2012 (cf. figure 25). Au total, 21 matinées ont été consacrées au protocole IPA, soit 115 heures de terrain (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Dates de passage pour la réalisation des IPA

Avril	Mai
02/04/2012	01/05/2012
03/04/2012	02/05/2012
04/04/2012	03/05/2012
05/04/2012	04/05/2012
06/04/2012	07/05/2012
11/04/2012	08/05/2012
12/04/2012	09/05/2012
13/04/2012	10/05/2012
14/04/2012	11/05/2012
20/04/2012	
18/04/2012	
30/04/2012	

Deux camps de prospections naturalistes ont été organisés afin de connaître la répartition de la Chouette hulotte et de la Chevêche d'Athéna sur la commune

### 3.2.1. Chouette hulotte

Le 3 février 2012, cette prospection a permis de mobiliser 19 bénévoles répartis en 7 groupes. Les prospections ont débuté à 19h00 et se sont terminées vers 21h30. Au total, 27 points d'écoute ont été réalisés et ont permis de recenser 23 individus chanteurs.

### 3.2.2. Chevêche d'Athéna

Le 23 mars 2012, 11 bénévoles se sont mobilisés afin de recenser les Chevêches d'Athéna sur la commune. La prospection a commencé à 20h00 et s'est terminée vers 22h00. Au total, 20 points d'écoute ont été réalisés et ont permis de contacter 6 mâles chanteurs.

### 3.2.3. Hirondelles et Martinet noir

Le Club nature de Vence (8 enfants, une animatrice et un bénévole) a réalisé les inventaires des Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) et Martinets noirs (*Apus apus*) dans le centre historique de Vence, le 23 mai 2012. Ce comptage a permis de recenser 22 nids occupés d'Hirondelle de fenêtre et au moins 44 nids occupés de Martinets noirs. D'autres personnes, traversant la ville quotidiennement, se sont mobilisées pour recenser les nids d'Hirondelles et suivre l'évolution de certaines nichées en 2011 et 2012, pour définir notamment la date de l'envol des jeunes aux alentours du 25 juillet.

Nombre d'espèces d'oiseaux par maille de 1km x 1km sur la commune de Vence



Septembre 2012

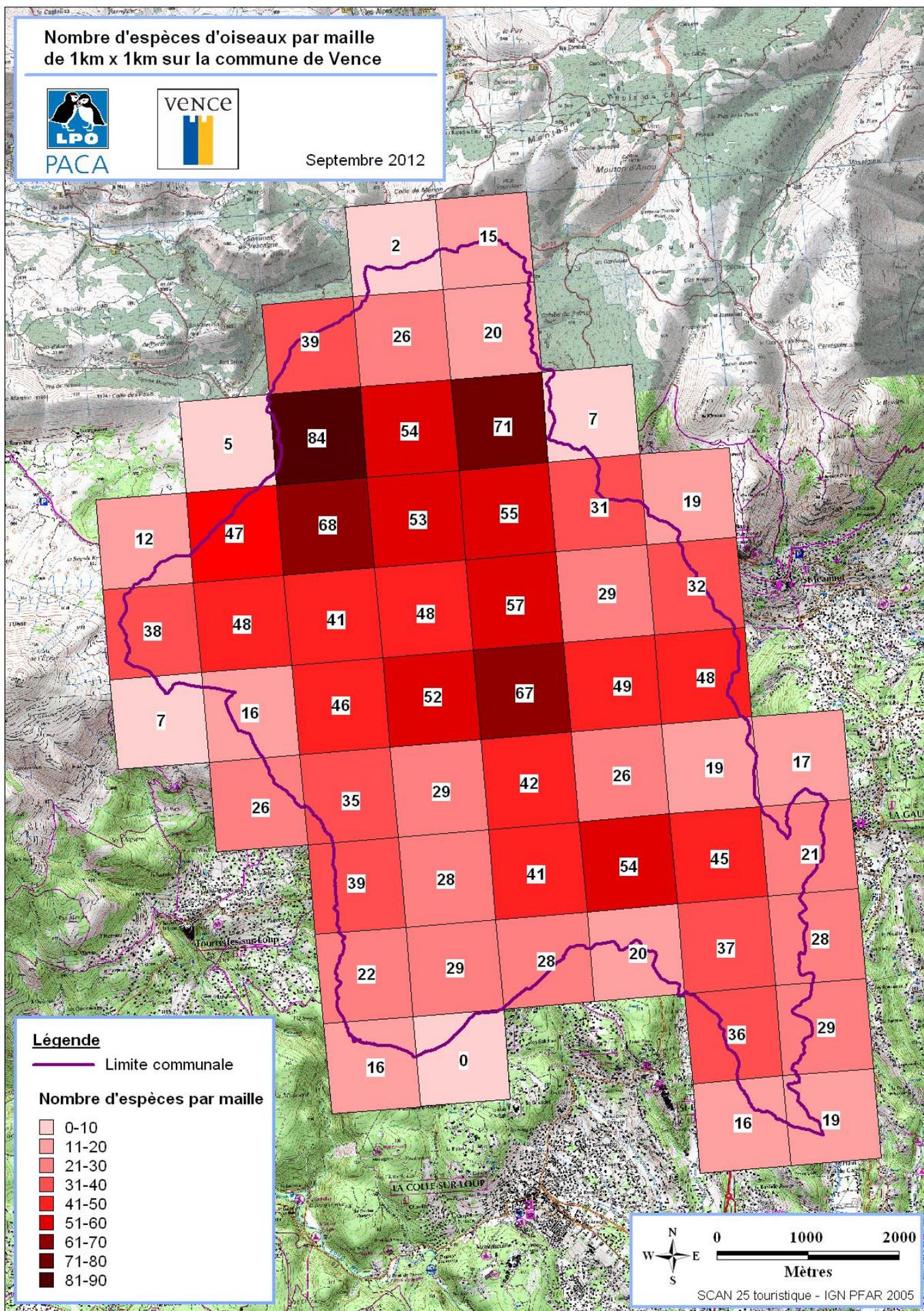


Figure 25 : Nombre d'espèces d'oiseaux par maille

### 3.2.4. Sorties naturalistes

Les bénévoles des groupes locaux LPO Préalpes d'Azur et Alpes-Maritimes Est ont effectué trois sorties naturalistes sur la commune afin de compléter les inventaires, le 22 janvier 2012, le 22 avril 2012 et le 08 mai 2012. Ainsi 8, 13 et 18 participants ont permis de récolter des données naturalistes durant ces sorties.

En juillet 2012, plus de 7 400 données sont disponibles sur la commune de Vence ce qui en fait une commune les mieux connues des Alpes-Maritimes pour les oiseaux. Au 31 décembre 2011, la commune comptait 4 249 données. Les inventaires effectués dans le cadre de l'ABC et les données fournies par les autres observateurs ont permis de collecter 3 153 données entre janvier et juin 2012, soit 42,6 % du nombre total de données disponibles sur la commune.

Au total, 140 espèces ont été répertoriées sur la commune (cf. tableau 3). Sur ces 140 espèces, 110 ont été vues en 2012 (cf. figure 26). Les 140 espèces constituent probablement une liste exhaustive des espèces présentes sur la commune de Vence. A noter également qu'en 2012, 8 nouvelles espèces pour la commune ont été enregistrées dans la base de données Faune PACA : le Rouge-queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*), le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*), le Milan Royal (*Milvus milvus*), la Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*), le Hibou moyen-duc (*Asio otus*), la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) et le Martinet pâle (*Apus pallidus*).

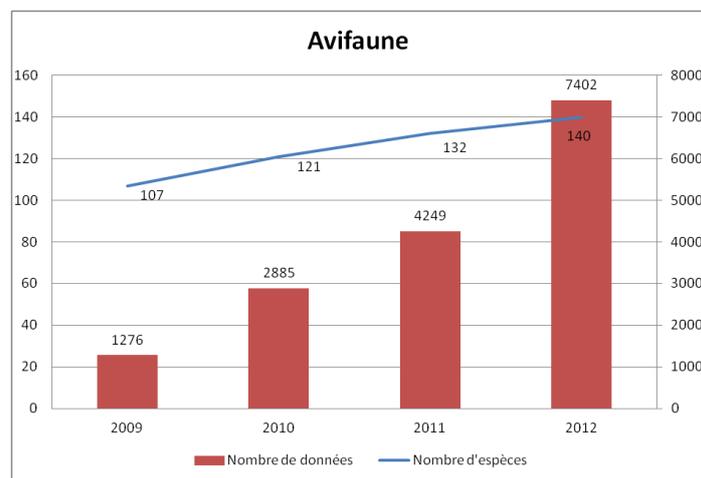


Figure 26 : Graphique d'évolution des nombres cumulés de données et d'espèces d'oiseaux sur la commune de Vence (source :www.faune-paca.org)

Le statut de protection de chaque espèce est disponible en annexe.

Espèces	Statut nicheur sur la commune	Nombre observations	Présence 2009-2011	Présence 2012	Source
<b>Accenteur alpin</b> ( <i>Prunella collaris</i> )	/	3	x	x	FAUNE PACA
<b>Accenteur mouchet</b> ( <i>Prunella modularis</i> )	/	20	x	x	FAUNE PACA
<b>Aigle botté</b> ( <i>Aquila pennata</i> )	/	3	x		FAUNE PACA
<b>Aigle royal</b> ( <i>Aquila chrysaetos</i> )	possible	18	x	x	FAUNE PACA
<b>Alouette des champs</b> ( <i>Alauda arvensis</i> )	probable	30	x	x	FAUNE PACA
<b>Alouette lulu</b> ( <i>Lullula arborea</i> )	probable	101	x	x	FAUNE PACA
<b>Autour des palombes</b> ( <i>Accipiter gentilis</i> )	certain	8	x		FAUNE PACA
<b>Bécasse des bois</b> ( <i>Scolopax rusticola</i> )	/	2	x	x	FAUNE PACA
<b>Bergeronnette des ruisseaux</b> ( <i>Motacilla cinerea</i> )	probable	18	x	x	FAUNE PACA
<b>Bergeronnette grise</b> ( <i>Motacilla alba</i> )	possible	47	x	x	FAUNE PACA
<b>Bergeronnette printanière</b> ( <i>Motacilla flava</i> )	/	4	x	x	FAUNE PACA
<b>Bondrée apivore</b> ( <i>Pernis apivorus</i> )	possible	20	x	x	FAUNE PACA
<b>Bouscarle de Cetti</b> ( <i>Cettia cetti</i> )	possible	2		x	FAUNE PACA
<b>Bruant fou</b> ( <i>Emberiza cia</i> )	certain	84	x	x	FAUNE PACA
<b>Bruant ortolan</b> ( <i>Emberiza hortulana</i> )	certain	130	x	x	FAUNE PACA
<b>Bruant proyer</b> ( <i>Emberiza calandra</i> )	certain	13	x	x	FAUNE PACA
<b>Bruant zizi</b> ( <i>Emberiza cirius</i> )	probable	30	x	x	FAUNE PACA
<b>Busard cendré</b> ( <i>Circus pygargus</i> )	/	1	2008		SILENE
<b>Busard des roseaux</b> ( <i>Circus aeruginosus</i> )	/	2	x		FAUNE PACA
<b>Busard Saint-Martin</b> ( <i>Circus cyaneus</i> )	/	3	x	x	FAUNE PACA
<b>Buse variable</b> ( <i>Buteo buteo</i> )	certain	140	x	x	FAUNE PACA
<b>Caille des blés</b> ( <i>Coturnix coturnix</i> )	probable	5	x		FAUNE PACA
<b>Capucin bec-de-plomb</b> ( <i>Euodice malabarica</i> )	probable	8	x	x	FAUNE PACA
<b>Chardonneret élégant</b> ( <i>Carduelis carduelis</i> )	certain	132	x	x	FAUNE PACA
<b>Chevêche d'Athéna</b> ( <i>Athene noctua</i> )	certain	39	x	x	FAUNE PACA
<b>Choucas des tours</b> ( <i>Corvus monedula</i> )	certain	10	x	x	FAUNE PACA
<b>Chouette hulotte</b> ( <i>Strix aluco</i> )	certain	89	x	x	FAUNE PACA
<b>Cigogne noire</b> ( <i>Ciconia nigra</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Cincla plongeur</b> ( <i>Cinclus cinclus</i> )	probable	7	x	x	FAUNE PACA
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b> ( <i>Circaetus gallicus</i> )	probable	99	x	x	FAUNE PACA
<b>Corneille noire</b> ( <i>Corvus corone</i> )	probable	77	x	x	FAUNE PACA
<b>Coucou gris</b> ( <i>Cuculus canorus</i> )	probable	145	x	x	FAUNE PACA
<b>Crave à bec rouge</b> ( <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> )	/	3	1998		SILENE
<b>Engoulevent d'Europe</b> ( <i>Caprimulgus europaeus</i> )	probable	117	x	x	FAUNE PACA
<b>Epervier d'Europe</b> ( <i>Accipiter nisus</i> )	probable	48	x	x	FAUNE PACA
<b>Etourneau sansonnet</b> ( <i>Sturnus vulgaris</i> )	/	86	x	x	FAUNE PACA
<b>Faisan de Colchide</b> ( <i>Phasianus colchicus</i> )	probable	14	x	x	FAUNE PACA
<b>Faucon crécerelle</b> ( <i>Falco tinnunculus</i> )	certain	83	x	x	FAUNE PACA

<b>Faucon d'Eléonore</b> ( <i>Falco eleonorae</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Faucon émerillon</b> ( <i>Falco columbarius</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Faucon hobereau</b> ( <i>Falco subbuteo</i> )	possible	7	x		FAUNE PACA
<b>Faucon pèlerin</b> ( <i>Falco peregrinus</i> )	possible	23	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette à lunettes</b> ( <i>Sylvia conspicillata</i> )	probable	7	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette à tête noire</b> ( <i>Sylvia atricapilla</i> )	certain	289	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette babillarde</b> ( <i>Sylvia curruca</i> )	/	4	x		SILENE
<b>Fauvette grisette</b> ( <i>Sylvia communis</i> )	certain	46	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette mélanocéphale</b> ( <i>Sylvia melanocephala</i> )	certain	200	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette orphée</b> ( <i>Sylvia hortensis</i> )	certain	24	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette passerinette</b> ( <i>Sylvia cantillans</i> )	certain	55	x	x	FAUNE PACA
<b>Fauvette pitchou</b> ( <i>Sylvia undata</i> )	certain	43	x	x	FAUNE PACA
<b>Geai des chênes</b> ( <i>Garrulus glandarius</i> )	probable	167	x	x	FAUNE PACA
<b>Gobemouche gris</b> ( <i>Muscicapa striata</i> )	possible	2	x		FAUNE PACA
<b>Gobemouche noir</b> ( <i>Ficedula hypoleuca</i> )	/	4	x	x	FAUNE PACA
<b>Goéland leucopnée</b> ( <i>Larus michahellis</i> )	probable	129	x	x	FAUNE PACA
<b>Grand Corbeau</b> ( <i>Corvus corax</i> )	probable	65	x	x	FAUNE PACA
<b>Grand Cormoran</b> ( <i>Phalacrocorax carbo</i> )	/	2	x (2005)		FAUNE PACA
<b>Grand-duc d'Europe</b> ( <i>Bubo bubo</i> )	certain	7	x	x	FAUNE PACA
<b>Grimpereau des jardins</b> ( <i>Certhia brachydactyla</i> )	probable	94	x	x	FAUNE PACA
<b>Grive draine</b> ( <i>Turdus viscivorus</i> )	probable	63	x	x	FAUNE PACA
<b>Grive litorne</b> ( <i>Turdus pilaris</i> )	/	1	x (2005)		FAUNE PACA
<b>Grive mauvis</b> ( <i>Turdus iliacus</i> )	/	2	x		FAUNE PACA
<b>Grive musicienne</b> ( <i>Turdus philomelos</i> )	/	23	x	x	FAUNE PACA
<b>Grosbec casse-noyaux</b> ( <i>Coccothraustes coccothraustes</i> )	/	5	x	x	FAUNE PACA
<b>Grue cendrée</b> ( <i>Grus grus</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Guêpier d'Europe</b> ( <i>Merops apiaster</i> )	/	20	x	x	FAUNE PACA
<b>Héron cendré</b> ( <i>Ardea cinerea</i> )	/	27	x	x	FAUNE PACA
<b>Héron garde-boeufs</b> ( <i>Bubulcus ibis</i> )	/	2	x	x	FAUNE PACA
<b>Hibou moyen-duc</b> ( <i>Asio otus</i> )	possible	2		x	FAUNE PACA
<b>Hirondelle de fenêtre</b> ( <i>Delichon urbicum</i> )	certain	64	x	x	FAUNE PACA
<b>Hirondelle de rochers</b> ( <i>Ptyonoprogne rupestris</i> )	probable	17	x	x	FAUNE PACA
<b>Hirondelle rousseline</b> ( <i>Cecropis daurica</i> )	/	2	x	x	FAUNE PACA
<b>Hirondelle rustique</b> ( <i>Hirundo rustica</i> )	probable	61	x	x	FAUNE PACA
<b>Huppe fasciée</b> ( <i>Upupa epops</i> )	certain	70	x	x	FAUNE PACA
<b>Hypolaïs polyglotte</b> ( <i>Hippolais polyglotta</i> )	probable	27	x	x	FAUNE PACA
<b>Jaseur boréal</b> ( <i>Bombycilla garrulus</i> )	/	1	x(2005)		FAUNE PACA
<b>Léiothrix jaune</b> ( <i>Leiothrix lutea</i> )	probable	29	x	x	FAUNE PACA
<b>Linotte mélodieuse</b> ( <i>Carduelis cannabina</i> )	probable	43	x	x	FAUNE PACA
<b>Loriot d'Europe</b> ( <i>Oriolus oriolus</i> )	probable	7	x	x	FAUNE PACA
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> ( <i>Alcedo atthis</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Martinet à ventre blanc</b> ( <i>Apus melba</i> )	possible	14	x	x	FAUNE PACA
<b>Martinet noir</b> ( <i>Apus apus</i> )	certain	130	x	x	FAUNE PACA

<b>Martinet pâle</b> ( <i>Apus pallidus</i> )	/	1		x	FAUNE PACA
<b>Merle noir</b> ( <i>Turdus merula</i> )	certain	421	x	x	FAUNE PACA
<b>Mésange à longue queue</b> ( <i>Aegithalos caudatus</i> )	certain	96	x	x	FAUNE PACA
<b>Mésange bleue</b> ( <i>Cyanistes caeruleus</i> )	certain	235	x	x	FAUNE PACA
<b>Mésange charbonnière</b> ( <i>Parus major</i> )	certain	323	x	x	FAUNE PACA
<b>Mésange huppée</b> ( <i>Lophophanes cristatus</i> )	probable	26	x	x	FAUNE PACA
<b>Mésange noire</b> ( <i>Periparus ater</i> )	possible	2	x	x	FAUNE PACA
<b>Mésange nonnette</b> ( <i>Poecile palustris</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Milan noir</b> ( <i>Milvus migrans</i> )	/	14	x	x	FAUNE PACA
<b>Milan royal</b> ( <i>Milvus milvus</i> )	/	1		x	FAUNE PACA
<b>Moineau domestique x cisalpin</b> ( <i>Passer domesticus x italiae</i> )	/	1		x	FAUNE PACA
<b>Moineau domestique</b> ( <i>Passer domesticus</i> )	certain	66	x	x	FAUNE PACA
<b>Monticole bleu</b> ( <i>Monticola solitarius</i> )	probable	11	x	x	FAUNE PACA
<b>Monticole de roche</b> ( <i>Monticola saxatilis</i> )	certain	49	x	x	FAUNE PACA
<b>Perdrix rouge</b> ( <i>Alectoris rufa</i> )	certain	24	x	x	FAUNE PACA
<b>Petit-duc scops</b> ( <i>Otus scops</i> )	certain	30	x	x	FAUNE PACA
<b>Pic épeiche</b> ( <i>Dendrocopos major</i> )	certain	68	x	x	FAUNE PACA
<b>Pic épeichette</b> ( <i>Dendrocopos minor</i> )	probable	8	x	x	FAUNE PACA
<b>Pic noir</b> ( <i>Dryocopus martius</i> )	/	1	1997		SILENE
<b>Pic vert</b> ( <i>Picus viridis</i> )	certain	168	x	x	FAUNE PACA
<b>Pie bavarde</b> ( <i>Pica pica</i> )	certain	197	x	x	FAUNE PACA
<b>Pie-grièche à tête rousse</b> ( <i>Lanius senator</i> )	probable	19	x	x	FAUNE PACA
<b>Pie-grièche à tête rousse (L.s.badius)</b> ( <i>Lanius senator badius</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Pie-grièche écorcheur</b> ( <i>Lanius collurio</i> )	certain	87	x	x	FAUNE PACA
<b>Pie-grièche méridionale</b> ( <i>Lanius meridionalis</i> )	certain	43	x	x	FAUNE PACA
<b>Pigeon biset domestique</b> ( <i>Columba livia dom.</i> )	certain	27	x	x	FAUNE PACA
<b>Pigeon ramier</b> ( <i>Columba palumbus</i> )	probable	157	x	x	FAUNE PACA
<b>Pinson des arbres</b> ( <i>Fringilla coelebs</i> )	certain	355	x	x	FAUNE PACA
<b>Pinson du Nord</b> ( <i>Fringilla montifringilla</i> )	/	2	x		FAUNE PACA
<b>Pipit des arbres</b> ( <i>Anthus trivialis</i> )	possible	15	x	x	FAUNE PACA
<b>Pipit farlouse</b> ( <i>Anthus pratensis</i> )	/	20	x	x	FAUNE PACA
<b>Pipit rousseline</b> ( <i>Anthus campestris</i> )	certain	58	x	x	FAUNE PACA
<b>Pouillot de Bonelli</b> ( <i>Phylloscopus bonelli</i> )	certain	111	x	x	FAUNE PACA
<b>Pouillot fitis</b> ( <i>Phylloscopus trochilus</i> )	/	1		x	FAUNE PACA
<b>Pouillot siffleur</b> ( <i>Phylloscopus sibilatrix</i> )	/	1		x	FAUNE PACA
<b>Pouillot véloce</b> ( <i>Phylloscopus collybita</i> )	probable	55	x	x	FAUNE PACA
<b>Roitelet à triple bandeau</b> ( <i>Regulus ignicapilla</i> )	certain	71	x	x	FAUNE PACA
<b>Roitelet huppé</b> ( <i>Regulus regulus</i> )	/	2	x		FAUNE PACA
<b>Rollier d'Europe</b> ( <i>Coracias garrulus</i> )	/	3	x		FAUNE PACA
<b>Rossignol philomèle</b> ( <i>Luscinia megarhynchos</i> )	probable	122	x	x	FAUNE PACA
<b>Rougegorge familier</b> ( <i>Erithacus rubecula</i> )	probable	353	x	x	FAUNE PACA

<b>Rougequeue à front blanc</b> ( <i>Phoenicurus phoenicurus</i> )	possible	1	x	x	FAUNE PACA
<b>Rougequeue noir</b> ( <i>Phoenicurus ochruros</i> )	probable	76		x	FAUNE PACA
<b>Serin cini</b> ( <i>Serinus serinus</i> )	certain	52	x	x	FAUNE PACA
<b>Sittelle torchepot</b> ( <i>Sitta europaea</i> )	certain	52	x	x	FAUNE PACA
<b>Tarier des prés</b> ( <i>Saxicola rubetra</i> )	/	3	x	x	FAUNE PACA
<b>Tarier pâtre</b> ( <i>Saxicola rubicola</i> )	certain	201	x	x	FAUNE PACA
<b>Tarin des aulnes</b> ( <i>Carduelis spinus</i> )	/	4	x	x	FAUNE PACA
<b>Tichodrome échelette</b> ( <i>Tichodroma muraria</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Torcol fourmilier</b> ( <i>Jynx torquilla</i> )	probable	28	x	x	FAUNE PACA
<b>Tourterelle des bois</b> ( <i>Streptopelia turtur</i> )	/	2	x		FAUNE PACA
<b>Tourterelle turque</b> ( <i>Streptopelia decaocto</i> )	certain	165	x	x	FAUNE PACA
<b>Traquet motteux</b> ( <i>Oenanthe oenanthe</i> )	possible	23	x	x	FAUNE PACA
<b>Traquet oreillard</b> ( <i>Oenanthe hispanica</i> )	certain	9	x		FAUNE PACA
<b>Troglodyte mignon</b> ( <i>Troglodytes troglodytes</i> )	probable	37	x	x	FAUNE PACA
<b>Vautour fauve</b> ( <i>Gyps fulvus</i> )	/	38	x	x	FAUNE PACA
<b>Vautour moine</b> ( <i>Aegypius monachus</i> )	/	1	x		FAUNE PACA
<b>Venturon montagnard</b> ( <i>Serinus citrinella</i> )	/	3	x (2005)	x	FAUNE PACA
<b>Verdier d'Europe</b> ( <i>Carduelis chloris</i> )	certain	117	x	x	FAUNE PACA

Tableau 3 : Liste des espèces oiseaux recensées sur la commune

### 3.2.5. Exemple d'espèces d'oiseaux présentes sur la commune de Vence

#### 3.2.5.1. Les Pies-grièches

Les Pies-grièches sont des passereaux d'une taille faible à moyenne et sont représentées par quatre espèces nicheuses en région PACA. Ce sont des oiseaux aux mœurs alimentaires étonnantes qui ont pour habitude d'empaler leurs proies (en général des gros insectes) sur des épines ou du fil barbelé.

Sur Vence, on retrouve 3 espèces nicheuses sur les 4 en région PACA. Ces oiseaux patrimoniaux, à l'allure fière et dressée sur leur perchoir, apprécient notamment les milieux ouverts qu'offre la commune sur sa moitié nord, comme le montre la figure 26 où la Pie-grièche méridionale est présente sur six mailles d'un kilomètre carré.

Les Pies-grièches sont des oiseaux en déclin en France et en Europe, même pour la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) qui est pourtant la plus commune. La Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) est considérée comme quasi menacée et la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) comme vulnérable sur liste rouge des oiseaux nicheurs de France. La Pie-grièche écorcheur est inscrite en annexe I de la Directive Oiseaux.

Les principaux facteurs identifiés sont la déprise agricole qui conduit à la fermeture des milieux, et l'agriculture intensive, qui induit la disparition des haies, des perchoirs, mais aussi des gros insectes par l'utilisation des pesticides. La transformation des milieux prairiaux en zones de cultures et l'anthropisation croissante sont également des éléments défavorables.

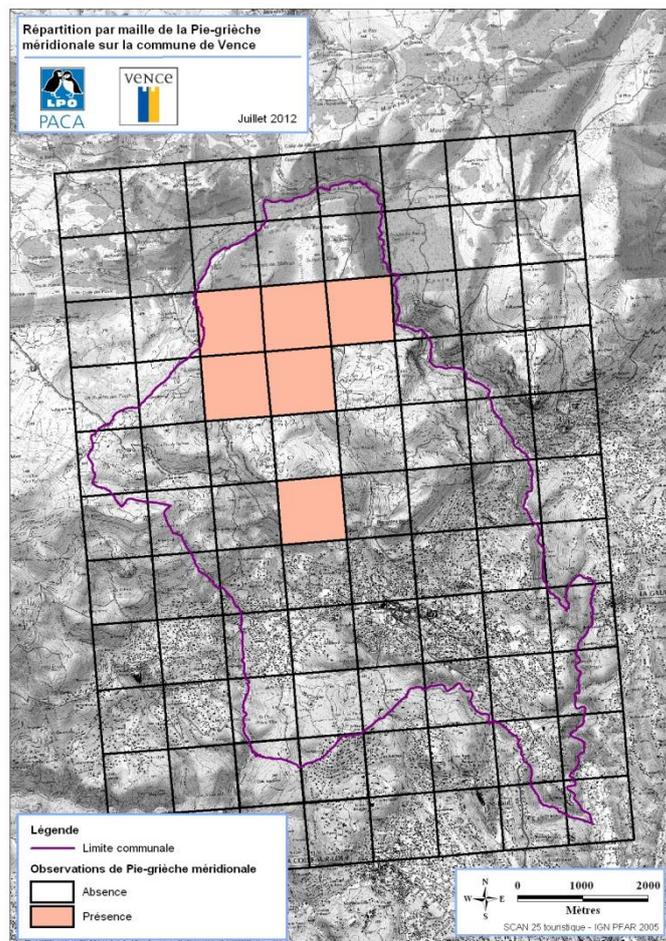


Figure 26 : Répartition par maille de la Pie-grièche méridionale sur la commune de Vence



Figure 27 : Pie-grièche méridionale © A&P Mansart

### 3.2.5.2. Les Bruants

Jusqu'à 7 espèces nichent en France et en PACA. Parmi celles-ci, 4 sont nicheuses sur Vence : le Bruant fou (*Emberiza cia*), le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*), le Bruant proyer (*Emberiza calandra*) et le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*).

Pour nicher, le Bruant fou au masque gris bleuté ornés de bandes noires, affectionne particulièrement les pelouses et les landes avec des rocaillles bien ensoleillées pâturées ou non, les pierriers parsemés d'arbustes. Le Bruant ortolan, à tête bleu-olive munit de moustaches jaunes, est inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux et fréquente globalement les mêmes types de milieux.

Sur Vence, les populations les plus importantes de Bruant fou et de Bruant ortolan nicheurs se situent dans les zones de pâturages et pelouses naturelles au nord de la commune. Le Bruant fou ne semble pas menacé contrairement au Bruant ortolan considéré en déclin en France et en Europe depuis les années 1960. Le Bruant proyer, aux couleurs plus ternes que ses cousins et rappelant celles des alouettes, est davantage une espèce des plaines qui occupe toutes sortes de milieux ouverts. On le retrouve aussi sur les versants montagneux arides à buissons épineux comme à Vence. Cette espèce connaît un déclin significatif sur le long terme (-29% sur la période de 1989 à 2007 selon l'enquête MNHN Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Les habitats de prédilection du Bruant zizi, oiseau à la face noire rayée de jaune, est une mosaïque de milieux ouverts avec des strates arbustives et arborées. Il apprécie également les zones de cultures et de friches bordés de haies, c'est pourquoi il est possible de l'observer à la fois au nord et au sud de la commune (cf. figure 28). Ce bruant ne possède pas un statut défavorable en France.

Même si certains bruants ne semblent pas menacés, la principale cause de déclin des effectifs est attribuée à la dégradation des biotopes de nidification, liée à l'évolution des techniques agricoles. En PACA, la fermeture des milieux, par l'abandon progressif de l'élevage, contribue à leur diminution.

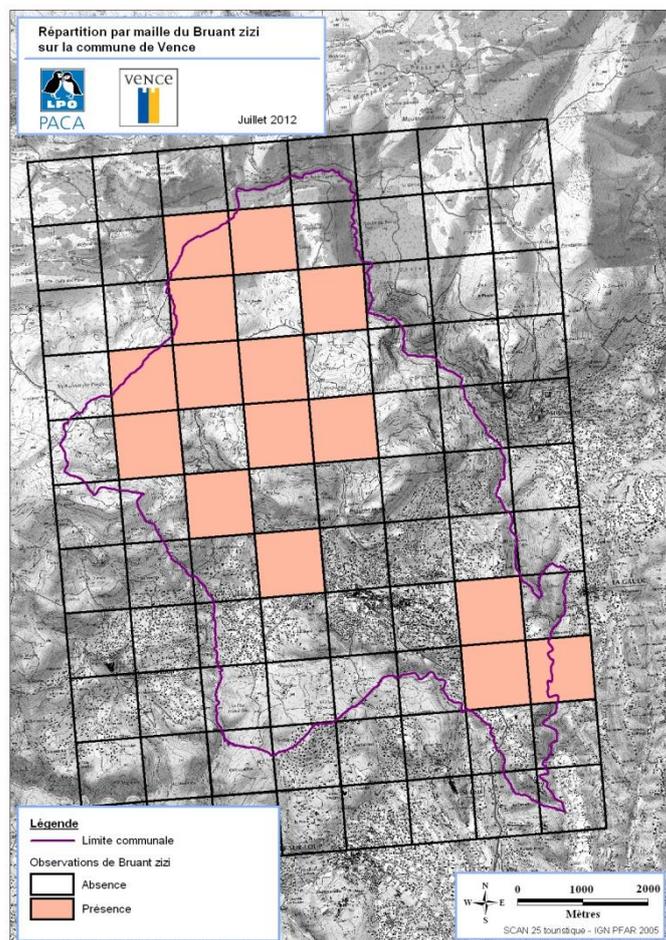


Figure 28 : Répartition par maille du Bruant zizi sur la commune de Vence



Figure 29 : Bruant zizi © A&P Mansart

### 3.2.5.3. Les Fauvettes

Neuf espèces de fauvettes nichent en région PACA. La commune de Vence abrite un cortège de 7 espèces nicheuses ce qui lui confère une certaine originalité et un rôle important en termes de conservation pour ces fauvettes.

Parmi les espèces présentes, la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) qui sont les plus communes, la Fauvette grisette (*Sylvia communis*), la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*), la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*), la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) et la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*).

Cette dernière, inscrite en annexe I de la Directive Oiseaux, est un des passereaux européens dont la distribution et les effectifs français sont les plus restreints et les plus méconnus. Les trois quarts des effectifs nicheurs français seraient localisés en PACA. La Fauvette à lunettes est très exigeante dans son choix de site de nidification.

Elle retrouve sur la commune de Vence sur zone proche des sommets du Baou des blancs (cf. figure 30), ce milieu particulier qu'elle seule affectionne, à savoir, un habitat caractérisé par la présence quasi exclusive d'une strate de buissons denses, bas (moins de 1 mètre), bien clairsemés et laissant place à des zones de sol nu.

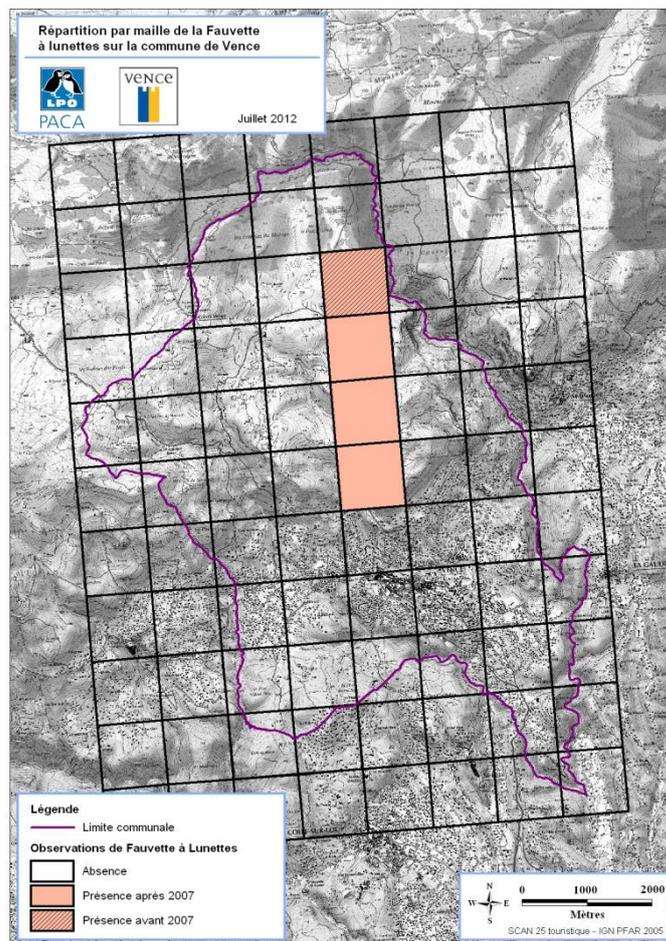


Figure 30 : Répartition par maille de la Fauvette à lunettes sur la commune de Vence



Figure 31 : Fauvette à lunettes  
© CC BY-NC 2.0 JV Verde

#### 3.2.5.4. Le Cincle plongeur

Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) porte bien son nom : il est capable de plonger dans le cours d'eau pour y trouver sa nourriture préférée, les larves de trichoptères. C'est une espèce typique des cours d'eau rapides et de bonne qualité biologique, avec de ce fait, une affinité particulière pour les zones montagneuses.

Hormis les massifs alpins, le Cincle peut s'installer plus bas au gré des cours d'eau favorables comme sur la Cagne à Vence où l'espèce est nicheuse. Globalement, le statut du Cincle plongeur en PACA est plutôt favorable, notamment sur les massifs alpins. Toutefois, dans les massifs méridionaux, les effectifs sont moindres et beaucoup plus clairsemés du fait de conditions naturelles moins favorables et d'une pression anthropique accrue.



Figure 32 : Cincle plongeur © A. Audevard

#### 3.2.5.5. Hirondelle de fenêtre

L'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) est principalement citadine mais elle peut également se reproduire dans des escarpements rocheux avec l'Hirondelle de rocher (*Ptyonoprogne rupestris*). Elle construit son nid constitué de boulettes de boues collées une à une, à l'extérieur des bâtiments sous les avant-toits.

C'est pour cette raison que dans notre région assez sèche par endroit, elle choisit souvent un village à proximité d'une zone ouverte humide qui lui permettra de chasser les insectes et de trouver les matériaux nécessaires à la construction de son nid. L'Hirondelle de fenêtre, et les mâles en particulier, sont fidèles à leur site de reproduction. Chaque année, les mâles reviennent tandis que les femelles peuvent aller sur d'autres sites afin d'éviter la consanguinité.

A Vence, on observe facilement les hirondelles venant nourrir leurs petits dans la vieille ville. Au total, 22 nids occupés ont été recensés par l'enquête du Club nature de Vence. Dans la région PACA, l'Hirondelle de fenêtre est en déclin marquée. La principale cause actuellement identifiée est la destruction des nids sous les toits. L'utilisation des produits phytosanitaires, bien que de plus en plus réglementée, peut avoir un impact très négatif sur les insectes dont cette espèce se nourrit.



Figure 33 : Hirondelle de fenêtre © A. Schont

### 3.2.5.6. La Chevêche d'Athéna

La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) est une petite chouette aux grands yeux jaunes, active plutôt la nuit mais également en journée. Elle est sédentaire et peut être aperçue ou entendue tout au long de l'année. Son pic d'activité est situé en mars et avril.

On l'observe alors perchée sur un poteau ou sur un rocher à l'affût d'insectes au sol. Absente des zones d'altitude et des grands massifs forestiers, elle occupe cependant une grande variété de milieux ouverts, préférentiellement des zones agricoles extensives type prairies ou bocages avec des arbres isolés et creux pour y installer sa nichée. Les cabanons agricoles sont également fréquentés par la Chevêche.

Sur Vence, les milieux agricoles sont rares, la Chevêche a donc investie les grands jardins des villas où les oliveraies encore existantes, à proximité de zones non construites notamment dans les quartiers de Vogeslade, du Pioulier, de Saint Martin, la Taude et au niveau de chemin de Provence.

En région PACA, même si la Chevêche est assez bien représentée, ses populations sont à surveiller. Elle semble même avoir régressé dans certains secteurs.

Plusieurs menaces peuvent fragiliser les populations à savoir, l'urbanisation croissante (principale problème dans les Alpes-Maritimes), l'agriculture intensive et l'abandon des cultures.



Figure 34 : Chevêche d'Athéna © A&P Mansart

### 3.3. Campagnes d'inventaires herpétologiques

Pour les reptiles, 13 espèces ont été relevées sur la commune ce qui représente 40% de la totalité des espèces présentes en PACA (32 espèces) et 31% de la totalité des espèces présentes en France (41 espèces d'après la liste rouge des reptiles et amphibiens menacés de France, 2007). Cette grande richesse du patrimoine naturel s'explique notamment par la diversité des paysages présents sur la commune.

Six matinées de prospections, soit 30 heures ont été consacrées au protocole « plaque de thermorégulation », en plus des recherches aléatoires sur d'autres secteurs (cf. tableau 4). En général, les plaques de thermorégulation fonctionnent davantage à partir de la deuxième année de suivi. Le suivi continuera donc en 2013 et 2014.

Avril	Mai- juin
16/04/2012	14/05/2012
17/04/2012	29/05/2012
27/04/2012	07/06/2012

Tableau 4 : Date de passage pour le protocole « plaque de thermorégulation »

En 2010 et 2011, la base de données Faune-paca comptait 47 données. La mise en place d'un protocole « reptile » sur la commune de Vence a permis de récolter 52 données en 2012 (à la date du 30/06/2012), soit 52,5% du nombre total de données disponibles sur ce taxon (99 données). Au total, 13 espèces ont été relevées sur la commune.

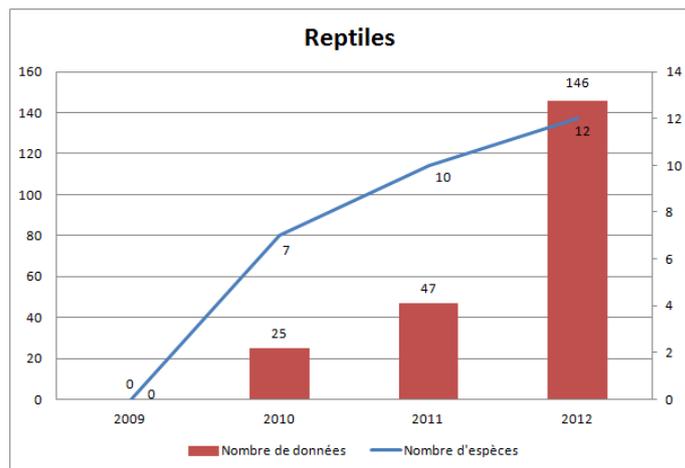


Figure 35 : Graphique d'évolution des nombres cumulés de données et d'espèces de reptiles sur la commune de Vence (source : www.faune-paca.org)

A noter également que les inventaires 2012 ont permis d'enregistrer 3 nouvelles espèces dans la base de données Faune PACA : la Couleuvre d'esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) et le Seps strié (*Chalcides striatus*).

La liste des espèces de reptiles présentes et leur statut de protection sont disponibles en annexe.

Espèces	Nombre d'observations	Présence 2009 -2011	Présence 2012	Source
<b>Coronelle girondine</b> ( <i>Coronella girondica</i> )	1	x		LPO PACA
<b>Couleuvre à collier</b> ( <i>Natrix natrix</i> )	1	x		LPO PACA
<b>Couleuvre d'Esculape</b> ( <i>Zamenis longissimus</i> )	3		x	LPO PACA
<b>Couleuvre de Montpellier</b> ( <i>Malpolon monspessulanus</i> )	3	x	x	LPO PACA
<b>Couleuvre verte et jaune</b> ( <i>Hierophis viridiflavus</i> )	1		x	LPO PACA
<b>Couleuvre vipérine</b> ( <i>Natrix maura</i> )	3	x	x	LPO PACA
<b>Lézard des murailles</b> ( <i>Podarcis muralis</i> )	22	x	x	LPO PACA
<b>Lézard ocellé</b> ( <i>Timon lepidus</i> )	1	x		LPO PACA
<b>Lézard vert occidental</b> ( <i>Lacerta bilineata</i> )	18	x	x	LPO PACA
<b>Orvet fragile</b> ( <i>Anguis fragilis</i> )	12	x	x	LPO PACA
<b>Seps strié</b> ( <i>Chalcides striatus</i> )	8		x	LPO PACA
<b>Tarente de Maurétanie</b> ( <i>Tarentola mauritanica</i> )	23	x	x	LPO PACA
<b>Vipère d'Orsini</b> ( <i>Vipera ursinii</i> )	1	x		LPO PACA

Tableau 5 : Liste des espèces de reptiles recensées sur la commune de Vence

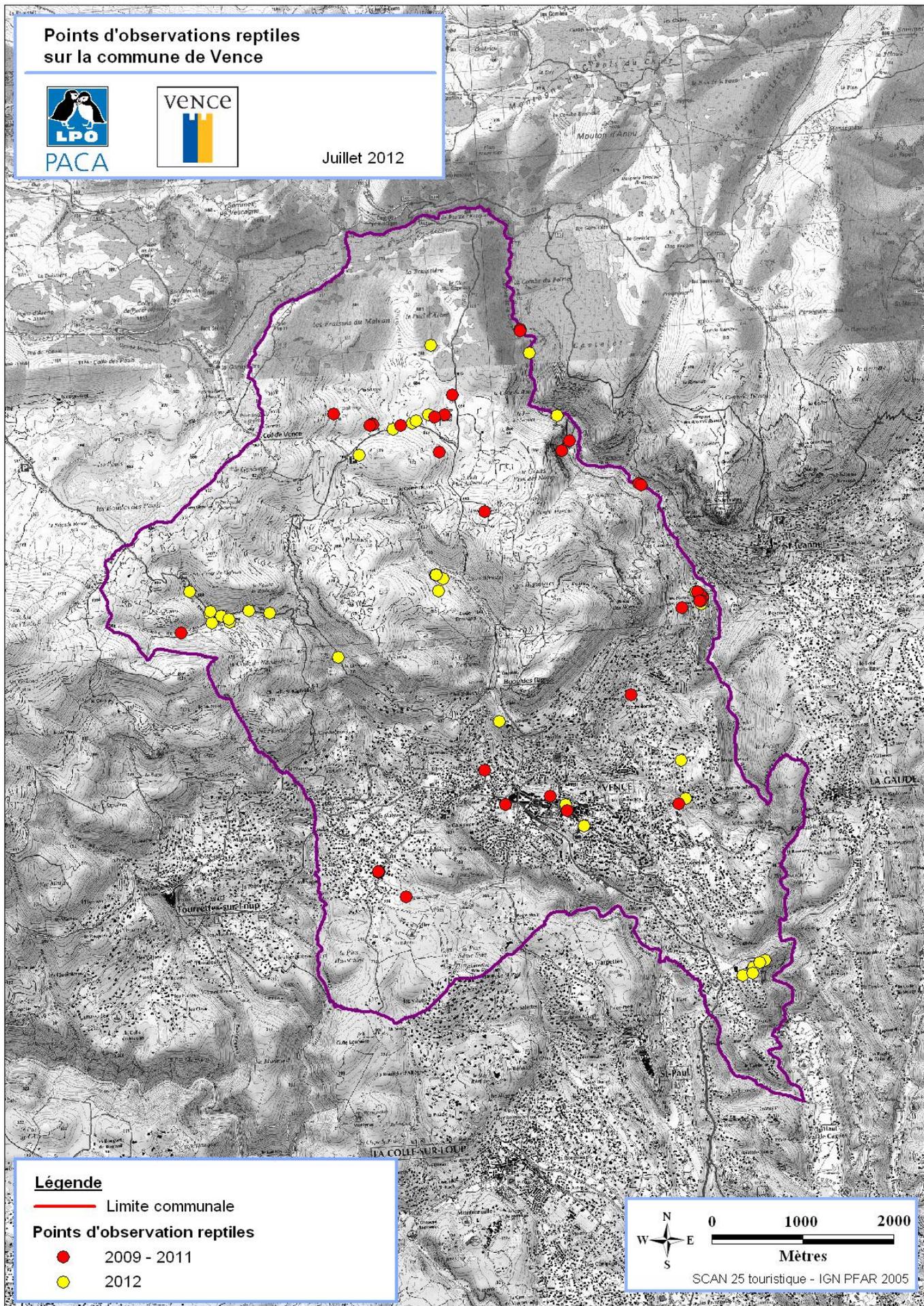


Figure 36 : Comparaison des points d'observation de reptiles avant et après 2012

### 3.3.1. Exemple d'espèces de reptiles présents sur la commune de Vence

#### 3.3.1.1. Le Seps strié

A moitié serpent, à moitié lézard, le Seps strié (*Chalides striatus*) se caractérise par un corps serpentiforme prolongé par une longue queue effilée et des membres très réduits pourvus chacun de trois doigts.

Même si ces allures nous font penser à un serpent, ce reptile fait parti de la famille des lézards. En France, sa distribution est essentiellement méditerranéenne. C'est un animal très discret, difficile à observer.

A Vence, ses habitats préférés sont les zones herbeuses naturelles où il fuit à toute vitesse lorsqu'on le dérange. Il se tient également parfois sous les pierres et aime se cacher sous les « abris artificiels ». Localement, au nord de la commune, il peut atteindre de fortes densités, jusqu'à une dizaine d'individus pour 100m<sup>2</sup>.

Dans la partie méditerranéenne de sa distribution, l'espèce ne semble pas menacée, les populations étant assez denses, malgré leur relative dispersion. Toutefois, la déprise agricole, entraînant la disparition des milieux ouverts, réduit fortement ses habitats de prédilection.



Figure 37 : Seps strié © M. Briola

#### 3.3.1.2. La Vipère d'Orsini

La Vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*) est la plus petite vipère d'Europe, ne mesurant pas plus de 50 cm. Remarquable par son dos orné d'un patron en zigzag brun foncé ou noir, c'est une espèce rare.

Elle n'a été observée qu'une seule fois sur Vence en 2010. Aucune observation n'a été faite en 2012. Ce peut être dû au fait que cette espèce a des mœurs discrets qui ne facilite pas son observation. Cette espèce fréquente exclusivement les pelouses calcaires parsemées souvent de genévrier nains (en coussins), de lavandes ou de genêts cendrés et toujours d'affleurements fracturés qui lui fournissent des abris efficaces.

Ces milieux, riches en graminées, hébergent de fortes densités d'orthoptères, proies quasi exclusives de cette vipère. Le seul individu recensé a été observé dans un de ces milieux typiquement fréquentés par cette vipère, à proximité de la Combe de la Baisse.

En France, la Vipère d'Orsini n'est présente que dans les Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Vaucluse et Var. Cette aire de répartition est fragmentée en plusieurs petites populations isolées. C'est donc une espèce rare et localisée qui fait l'objet d'un Plan National d'Action en faveur de la préservation de l'espèce.



Figure 38 : Vipère d'Orsini © P. Giraudet

L'abandon progressif du pastoralisme dans les Préalpes, ayant pour conséquence la fermeture rapide des milieux, constitue l'un des risques principaux de disparition des milieux ouverts, ce qui réduit l'habitat favori de cette espèce. La mortalité routière ou le dérangement sont d'autres impacts négatifs bien connus.

### 3.3.1.3. Lézard ocellé

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) est le plus grand de tous les lézards présents en France. Il peut mesurer jusqu'à 75 centimètres dans sa longueur.

Dans les Alpes-Maritimes, il vit principalement dans les garrigues et les maquis peu arborés, dans les vergers secs, ou sur les zones dégagées et caillouteuses. Sur Vence, il affectionne particulièrement les structures complexes avec des arbres, des cailloux et des buissons où les caches sont nombreuses.

L'espèce a été observée à plusieurs reprises près des sources du Riou et au pied des baous. Malgré sa taille, il n'est pas toujours évident à repérer. En effet, il est assez craintif et n'hésite pas à se mettre à l'abri dès que quelqu'un approche.

En France, la situation de l'espèce est préoccupante. Plusieurs populations en limite d'aire de répartition se sont éteintes au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Un plan national d'action est actuellement engagé par le ministère de l'écologie en faveur de la préservation de l'espèce.

### 3.3.1.4. La Tarente de Maurétanie

La Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) est un gecko d'aspect trapu gris à brun clair. C'est une espèce méridionale d'origine maghrébine, présente le long du pourtour méditerranéen.



Figure 39 : Lézard ocellé © A. Audevard

En France, c'est une espèce méditerranéenne stricte, qui s'accommode parfaitement à l'habitat urbain dans les villages, les vieilles villes ou les grandes agglomérations aussi bien dans les centres villes anciens que désormais dans les banlieues d'urbanisation récente.

Cette tarente est capable de faire varier sa coloration selon que ce soit la nuit ou le jour : elle prend alors une couleur foncée en journée et une couleur claire la nuit. Elle s'observe courant sur les murs des maisons, derrière un volet, sous une tuile ou dans une fissure et se nourrit de divers invertébrés et jeunes reptiles.

Du fait de son écologie et de sa capacité d'adaptation à un environnement anthropique, la Tarente de Maurétanie ne semble pas menacée en France. A Vence, cette espèce est régulièrement observée à la tombée de la nuit sur les murs des immeubles ou des maisons, parfois même à l'intérieur.



Figure 40 : Tarente de Maurétanie © A. Johanet

### 3.3.1.5. Les couleuvres semi-aquatiques

La Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) sont deux espèces aux mœurs aquatiques vivant parfois dans les mêmes biotopes. Elles fréquentent toutes deux les zones humides tels que les roselières, les bords d'étangs, de mares, de ruisseaux, de rivières, etc.

Ces deux espèces se nourrissent principalement d'amphibiens et de poissons. Du fait de son régime alimentaire plus sélectif que la Couleuvre à collier, la Couleuvre vipérine s'éloigne rarement des zones humides.

La Couleuvre à collier est, quant à elle, moins inféodée aux milieux humides, notamment chez les adultes qui mènent une vie terrestre après la reproduction. Sur Vence, on rencontre la Couleuvre vipérine sur les berges de la Cagnes ou dans le cours d'eau, à l'affût du moindre poisson. Elle peut également chasser de nuit lorsque les amphibiens sont les plus actifs. La Couleuvre à collier a été observée dans une mare chez un particulier dans le quartier de la Sine mais pourrait également fréquenter les bords de rivière à la recherche de quelques proies.

La Couleuvre vipérine est une espèce méridionale commune et la Couleuvre à collier est largement répandue en France. Cependant, la réduction des populations d'amphibiens, la perte de naturalité le long des cours d'eau (canalisés ou corrigés), l'assèchement des zones humides, la fragmentation des habitats ou encore le manque de sites de pontes peut parfois nuire aux populations de ces deux espèces.



Figure 41 : Couleuvre à collier © T. Corveler

### 3.4. Campagnes d'inventaires pour les autres taxons

Les autres taxons (Amphibiens, mammifères, rhopalocères, et odonates) seront inventoriés en 2013 et 2014.

Pour le moment, les données disponibles sont celles collectées et consignées depuis plusieurs d'années sur la base de données [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org).

Taxons	Nombre de données	Nombre d'espèces
Mammifères (grands mammifères et micromammifères)	164	15
Amphibiens	28	4
Odonates	100	21
Rhopalocères	414	64
Orthoptères	58	26

Tableau 6 : Nombres de données et d'espèces pour les autres taxons

(source [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org), le 27/09/2012)

#### 3.4.1. Mammifères

Espèces	Source
<b>Mammifères - Chiroptères</b>	
<b>Grand rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	GCP / SILENE
<b>Minioptère de Schreibers</b> ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	GCP / SILENE
<b>Murin de Daubenton</b> ( <i>Myotis daubentonii</i> )	GCP / SILENE
<b>Molosse de Cestoni</b> ( <i>Tadarida teniotis</i> )	GCP / SILENE
<b>Petit rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	FAUNE PACA
<b>Pipistrelle commune</b> ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	FAUNE PACA
<b>Pipistrelle de Kuhl</b> ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	FAUNE PACA
<b>Pipistrelle de Nathusius</b> ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	FAUNE PACA
<b>Sérotine commune</b> ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	FAUNE PACA
<b>Vespère de Savi</b> ( <i>Hypsugo savii</i> )	FAUNE PACA
<b>Mammifères - autres espèces</b>	
<b>Blaireau européen</b> ( <i>Meles meles</i> )	FAUNE PACA
<b>Cerf élaphe</b> ( <i>Cervus elaphus</i> )	FAUNE PACA
<b>Chevreuil européen</b> ( <i>Capreolus capreolus</i> )	FAUNE PACA
<b>Daim européen</b> ( <i>Dama dama</i> )	FAUNE PACA
<b>Ecureuil roux</b> ( <i>Sciurus vulgaris</i> )	FAUNE PACA
<b>Fouine</b> ( <i>Martes foina</i> )	FAUNE PACA
<b>Hérisson d'Europe</b> ( <i>Erinaceus europaeus</i> )	FAUNE PACA
<b>Lapin de garenne</b> ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	FAUNE PACA
<b>Lièvre d'Europe</b> ( <i>Lepus europaeus</i> )	FAUNE PACA
<b>Loir gris</b> ( <i>Glis glis</i> )	FAUNE PACA
<b>Mulot sylvestre</b> ( <i>Apodemus sylvaticus</i> )	FAUNE PACA
<b>Pachyure étrusque</b> ( <i>Suncus etruscus</i> )	FAUNE PACA
<b>Rat noir/surmulot</b> ( <i>Rattus rattus / norvegicus</i> )	FAUNE PACA
<b>Renard roux</b> ( <i>Vulpes vulpes</i> )	FAUNE PACA
<b>Sanglier</b> ( <i>Sus scrofa</i> )	FAUNE PACA

Tableau 7 : Liste des espèces de mammifères recensées sur la commune de Vence

### 3.4.2. Amphibiens

Espèces	Source
<b>Crapaud commun</b> ( <i>Bufo bufo</i> )	FAUNE PACA
<b>Grenouille rieuse</b> ( <i>Pelophylax ridibundus</i> )	FAUNE PACA
<b>Rainette méridionale</b> ( <i>Hyla meridionalis</i> )	FAUNE PACA
<b>Salamandre tachetée</b> ( <i>Salamandra salamandra</i> )	FAUNE PACA

Tableau 8 : Liste des espèces d'amphibiens recensées sur la commune de Vence

### 3.4.3. Odonates

Espèces	Source
<b>Aesche paisible</b> ( <i>Boyeria irene</i> )	FAUNE PACA
<b>Agrion de Vander Linden</b> ( <i>Erythromma lindenii</i> )	FAUNE PACA
<b>Agrion délicat</b> ( <i>Ceriagrion tenellum</i> )	FAUNE PACA
<b>Agrion élégant</b> ( <i>Ischnura elegans</i> )	FAUNE PACA
<b>Agrion jovencelle</b> ( <i>Coenagrion puella</i> )	FAUNE PACA
<b>Anax empereur</b> ( <i>Anax imperator</i> )	FAUNE PACA
<b>Anax napolitain</b> ( <i>Anax parthenope</i> )	FAUNE PACA
<b>Anax porte-selle</b> ( <i>Hemianax ephippiger</i> )	FAUNE PACA
<b>Caloptéryx hémorroïdal (C.h.haemorrhoidalis)</b> ( <i>Calopteryx haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i> )	FAUNE PACA
<b>Cordulégastre à front jaune (C. b. immaculifrons)</b> ( <i>Cordulegaster boltonii immaculifrons</i> )	FAUNE PACA
<b>Cordulégastre annelé (C.b.boltonii)</b> ( <i>Cordulegaster boltonii boltonii</i> )	FAUNE PACA
<b>Crocothémis écarlate</b> ( <i>Crocothemis erythraea</i> )	FAUNE PACA
<b>Gomphe à crochets</b> ( <i>Onychogomphus uncatus</i> )	FAUNE PACA
<b>Leste vert (C.v.viridis)</b> ( <i>Chalcolestes viridis viridis</i> )	FAUNE PACA
<b>Libellule déprimée</b> ( <i>Libellula depressa</i> )	FAUNE PACA
<b>Orthétrum bleissant (O.c.coerulescens)</b> ( <i>Orthetrum coerulescens coerulescens</i> )	FAUNE PACA
<b>Orthétrum brun</b> ( <i>Orthetrum brunneum</i> )	FAUNE PACA
<b>Orthétrum réticulé</b> ( <i>Orthetrum cancellatum</i> )	FAUNE PACA
<b>Petite nymphe au corps de feu</b> ( <i>Pyrrhosoma nymphula</i> )	FAUNE PACA
<b>Sympétrum de Fonscolombe</b> ( <i>Sympetrum fonscolombii</i> )	FAUNE PACA
<b>Sympétrum fascié</b> ( <i>Sympetrum striolatum</i> )	FAUNE PACA

Tableau 9 : Liste des espèces d'odonates recensées sur la commune de Vence

### 3.4.4. Rhopalocères

Espèces	Source
<b>Agreste</b> ( <i>Hipparchia semele</i> )	FAUNE PACA
<b>Argus bleu</b> ( <i>Polyommatus icarus</i> )	FAUNE PACA
<b>Argus bleu-nacré</b> ( <i>Polyommatus coridon</i> )	FAUNE PACA
<b>Argus brun</b> ( <i>Aricia agestis</i> )	FAUNE PACA
<b>Aurore</b> ( <i>Anthocharis cardamines</i> )	FAUNE PACA
<b>Azuré de la Luzerne</b> ( <i>Leptotes pirithous</i> )	FAUNE PACA
<b>Azuré des Cytises</b> ( <i>Glaucopsyche alexis</i> )	FAUNE PACA
<b>Azuré du Thym</b> ( <i>Pseudophilotes baton</i> )	FAUNE PACA
<b>Azuré du Trèfle</b> ( <i>Everes argiades</i> )	FAUNE PACA
<b>Belle-Dame</b> ( <i>Cynthia cardui</i> )	FAUNE PACA
<b>Brun des Pélargoniums</b> ( <i>Cacyreus marshalli</i> )	FAUNE PACA
<b>Céphale</b> ( <i>Coenonympha arcania</i> )	FAUNE PACA
<b>Citron</b> ( <i>Gonepteryx rhamni</i> )	FAUNE PACA
<b>Citron de Provence</b> ( <i>Gonepteryx cleopatra</i> )	FAUNE PACA
<b>Cuivré</b> ( <i>Lycaena phlaeas</i> )	FAUNE PACA
<b>Cuivré flamboyant</b> ( <i>Heodes alciphron</i> )	FAUNE PACA
<b>Cuivré fuligineux</b> ( <i>Heodes tityrus</i> )	FAUNE PACA
<b>Damier Athalie</b> ( <i>Melitaea athalia</i> )	SILENE
<b>Damier de la Succise</b> ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	FAUNE PACA
<b>Demi-Deuil</b> ( <i>Melanargia galathea</i> )	FAUNE PACA
<b>Echiquier d'Occitanie</b> ( <i>Melanargia occitanica</i> )	FAUNE PACA
<b>Fadet commun (Procris)</b> ( <i>Coenonympha pamphilus</i> )	FAUNE PACA
<b>Fadet des Garrigues</b> ( <i>Coenonympha dorus</i> )	FAUNE PACA
<b>Faune</b> ( <i>Neohipparchia statilinus</i> )	FAUNE PACA
<b>Flambé</b> ( <i>Iphiclides podalirius</i> )	FAUNE PACA
<b>Fluoré</b> ( <i>Colias alfacariensis</i> )	FAUNE PACA
<b>Gazé</b> ( <i>Aporia crataegi</i> )	FAUNE PACA
<b>Grand nacré</b> ( <i>Argynnis aglaja</i> )	SILENE
<b>Grand Sylvandre</b> ( <i>Hipparchia fagi</i> )	FAUNE PACA
<b>Grande Coronide</b> ( <i>Satyrus ferula</i> )	FAUNE PACA
<b>Grande Tortue</b> ( <i>Nymphalis polychloros</i> )	FAUNE PACA
<b>Hespérie de l'Epiaire</b> ( <i>Carcharodus lavatherae</i> )	FAUNE PACA
<b>Hespérie du Carthame</b> ( <i>Pyrgus carthami</i> )	FAUNE PACA
<b>Hespérie du Dactyle</b> ( <i>Thymelicus lineolus</i> )	FAUNE PACA
<b>Machaon</b> ( <i>Papilio machaon</i> )	FAUNE PACA
<b>Marbré-de-Vert</b> ( <i>Pontia daplidice</i> )	FAUNE PACA
<b>Mégère</b> ( <i>Lasiommata megera</i> )	FAUNE PACA
<b>Mélitée des Scabieuses</b> ( <i>Mellicta parthenoides</i> )	FAUNE PACA
<b>Mélitée du Plantain</b> ( <i>Melitaea cinxia</i> )	FAUNE PACA
<b>Mélitée orangée</b> ( <i>Didymaeformia didyma</i> )	FAUNE PACA
<b>Morio</b> ( <i>Nymphalis antiopa</i> )	FAUNE PACA
<b>Myrtil</b> ( <i>Maniola jurtina</i> )	FAUNE PACA
<b>Nacré de la Filipendule</b> ( <i>Brenthis hecate</i> )	FAUNE PACA
<b>Nacré de la Ronce</b> ( <i>Brenthis daphne</i> )	FAUNE PACA
<b>Némusien</b> ( <i>Lasiommata maera</i> )	FAUNE PACA
<b>Ocellé de la Canche</b> ( <i>Pyronia cecilia</i> )	FAUNE PACA

<b>Paon du Jour</b> ( <i>Inachis io</i> )	FAUNE PACA
<b>petite Violette</b> ( <i>Clossiana dia</i> )	FAUNE PACA
<b>Piérade de la Moutarde</b> ( <i>Leptidea sinapis</i> )	FAUNE PACA
<b>Piérade de la Rave</b> ( <i>Pieris rapae</i> )	FAUNE PACA
<b>Piérade des Biscutelles (Marbré de Cramer)</b> ( <i>Euchloe crameri</i> )	FAUNE PACA
<b>Piérade du Chou</b> ( <i>Pieris brassicae</i> )	FAUNE PACA
<b>Piérade du Navet</b> ( <i>Pieris napi</i> )	FAUNE PACA
<b>Robert-le-Diable</b> ( <i>Polygonia c-album</i> )	FAUNE PACA
<b>Roussâtre (Hespérie des sanguisorbes)</b> ( <i>Spialia sertorius</i> )	FAUNE PACA
<b>Sablé de la Luzerne</b> ( <i>Polyommatus dolus</i> )	FAUNE PACA
<b>Sablé provençal</b> ( <i>Polyommatus ripartii</i> )	FAUNE PACA
<b>Silène</b> ( <i>Brintesia circe</i> )	FAUNE PACA
<b>Souci</b> ( <i>Colias crocea</i> )	FAUNE PACA
<b>Sylvain azuré</b> ( <i>Azuritis reducta</i> )	FAUNE PACA
<b>Sylvaine</b> ( <i>Ochlodes venatus</i> )	FAUNE PACA
<b>Tabac d'Espagne</b> ( <i>Argynnis paphia</i> )	FAUNE PACA
<b>Thécla de la Ronce (Argus vert)</b> ( <i>Callophrys rubi</i> )	FAUNE PACA
<b>Thécla du Chêne</b> ( <i>Neozephyrus quercus</i> )	FAUNE PACA
<b>Tircis</b> ( <i>Pararge aegeria</i> )	FAUNE PACA
<b>Vulcain</b> ( <i>Vanessa atalanta</i> )	FAUNE PACA

Tableau 10 : Liste des espèces de rhopalocères recensées sur la commune de Vence

### 3.4.6. Orthoptères

Espèces	Source
<b>Aïolope automnale</b> ( <i>Aiolopus strepens</i> )	FAUNE PACA
<b>Antaxie marbrée</b> ( <i>Antaxius pedestris</i> )	FAUNE PACA
<b>Barbitiste languedocien</b> ( <i>Barbitistes fischeri</i> )	FAUNE PACA
<b>Caloptène provençal</b> ( <i>Calliptamus siciliae</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet de la Bastide</b> ( <i>Chorthippus binotatus daimeï</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet des bromes</b> ( <i>Euchorthippus declivus</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet des larris</b> ( <i>Chorthippus mollis mollis</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet des Pins</b> ( <i>Chorthippus vagans vagans</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet duettiste</b> ( <i>Chorthippus brunneus brunneus</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet égyptien</b> ( <i>Anacridium aegyptium aegyptium</i> )	FAUNE PACA
<b>Criquet pansu</b> ( <i>Pezotettix giornae</i> )	FAUNE PACA
<b>Decticelle carroyée</b> ( <i>Platycleis tessellata</i> )	FAUNE PACA
<b>Decticelle chagrinée</b> ( <i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> )	FAUNE PACA
<b>Decticelle des friches</b> ( <i>Pholidoptera femorata</i> )	FAUNE PACA
<b>Decticelle échassière</b> ( <i>Sepiana sepium</i> )	FAUNE PACA
<b>Decticelle splendide</b> ( <i>Eupholidoptera chabrieri chabrieri</i> )	FAUNE PACA
<b>Ephippigère terrestre</b> ( <i>Ephippiger terrestris terrestris</i> )	FAUNE PACA
<b>Grande Sauterelle verte</b> ( <i>Tettigonia viridissima</i> )	FAUNE PACA
<b>Grillon d'Italie</b> ( <i>Oecanthus pellucens pellucens</i> )	FAUNE PACA
<b>Grillon des bois</b> ( <i>Nemobius sylvestris</i> )	FAUNE PACA
<b>Leptophye ponctuée</b> ( <i>Leptophyes punctatissima</i> )	FAUNE PACA
<b>Méconème tambourinaire</b> ( <i>Meconema thalassinum</i> )	FAUNE PACA

---

<b>Oedipode rouge</b> ( <i>Oedipoda germanica</i> )	FAUNE PACA
<b>Oedipode turquoise</b> ( <i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i> )	FAUNE PACA
<b>Phanéoptère liliacé</b> ( <i>Tylopsis lilifolia</i> )	FAUNE PACA
<b>Sténobothre cigalin</b> ( <i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> )	FAUNE PACA

Tableau 11 : Liste des espèces d'orthoptères recensées sur la commune de Vence

# 4. Synthèse



LPO  
PACA

## Atlas de la Biodiversité Communale

08/2012 *Le patrimoine naturel de votre commune*



*Ville de Vence  
Photo de Pierre Behard*




## Vence



Commune : **Vence** Code INSEE : **06157** Surface : **39,23 km<sup>2</sup>**  
Département : **Alpes-Maritimes**

## État des connaissances sur les espèces de votre commune

Taxons	Faune-paca.org		Bibliographie <small>(Silene, Natura 2000, publications)</small>		Synthèse communale	
	Nombre de données	Nombre (A) d'espèces connues sur la commune	Nombre (B) d'espèces complémentaires connues sur la commune	Nombre d'espèces connues en PACA*	Nombre d'espèces (A+B)	Degré de connaissance
Flore			769	4700	769	CBN - SILENE Flore
Oiseaux observés	7539	136	4	517	140	très bon
Oiseaux nicheurs	7108	95	/	245	95	très bon
Reptiles	108	13	/	32	13	moyen
Amphibiens	28	4	/	21	4	faible
Mammifères (chauves-souris)	35	6	4	30	10	GCP
Mammifères (autres espèces)	164	15	0	84 (dont 19 cétacés)	15	faible
Rhopalocères (Papillons diurnes)	414	64	2	217	66	faible
Odonates (Libellules)	100	21	0	79	21	bon
Orthoptères (Sauterelles, grillons, criquets, etc.)	58	26	0	175	26	faible

(\*) Ces chiffres indiquent un ordre de grandeur. Ils présentent des variations selon les sources et les critères retenus.

### Avancement de l'ABC

La ville de Vence s'est engagée avec la LPO PACA dans la réalisation d'un ABC sur 3 ans (2012-2014). La première année d'inventaires (2012) concerne les oiseaux et les reptiles. Ainsi, 52 points d'écoute pour recenser les oiseaux nicheurs ont été réalisés au cours du printemps 2012, ce qui représente 104 passages de 15 minutes. Six matinées de prospections, soit 30 heures ont été consacrées au protocole « plaque de thermorégulation » pour rechercher des reptiles. Ces recherches ont permis de tripler le nombre de données sur les oiseaux et doubler celui des reptiles. L'année 2013 sera consacrée aux odonates, rhopalocères et amphibiens, et l'année 2014 aux mammifères.

#### Pour en savoir plus

LPO PACA  
5 rue Saint Michel  
06140 Vence  
alpes-maritimes@lpo.fr  
Tél. : 04 93 58 63 85  
<http://paca.lpo.fr>  
<http://www.faune-paca.fr>

#### Sources

Faune PACA, DREAL PACA

# Annexe 1

## Statut de protection des espèces

Nom commun	Nom latin	Statut national	Directive Habitats	Conventions	Liste rouge mondiale	Liste rouge France	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN		B3	LC	LC		
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	PN		B3	LC	LC		
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	PN		B3	LC	LC		
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	PN	DHIV	B2	LC	LC		x
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN		B3	LC	LC		x
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN	DHIV	B2	LC	LC		
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN		B2	NT	VU	R	x
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	PN	DHIV	B3	LC	LC		
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	PN		B3		LC		
Seps strié	<i>Chalcides striatus</i>			B3	LC	LC		x
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	PN		B3	LC	LC		
Vipère d'Orsini	<i>Vipera ursinii</i>	PN	DHIII/DHIV	B2 - A1 (pop Europe)	VU	CR	D	

Nom commun	Nom latin	Statut national	Directive Oiseaux	Conventions	Liste rouge mondiale	Liste rouge oiseaux nicheurs France	Liste rouge PACA *	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Aigle botté	<i>Aquila pennata/Hieraetus pennatus</i>	PN	OI	B2 - AII	LC	VU	NA	D	
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	PN	OI	B2 - b2 - AII	LC	VU	VU	R	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	PN	OI	B3	LC	LC	LC		x
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN		B2 - b2 - AII	LC	LC	LC	R	
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	GC	OII/1-OIII/2	B3 - b2	LC	LC	DD	R	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	PN	OI	B2 - b2 - AII	LC	LC	LC	R	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	PN	OI	B2	LC	VU	NA	R	x
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN		B3	LC	NT	LC	R	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	PN	OI	B2 - b2 - AII	LC	VU	VU	R	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	PN	OI	B2 - b2 - AII	LC	LC	NA	R	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN		B2 - b2 - AII	LC	LC	LC		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	GC	OII/2	B3 - b2	LC	LC	VU	R	
Capucin bec-de-plomb	<i>Euodice malabarica</i>	SJ							
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN		B2 - AII	LC	LC	LC	R	x
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN		B2 - AII	LC	LC	LC		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	PN	OI	b2	LC	EN			
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	PN	OI	B2 - b2 - AII	LC	LC	LC	R	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	GC/EN	OII/2		LC	LC	LC		
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN		B3	LC	LC	LC		

Nom commun	Nom latin	Statut national	Directive Oiseaux	Conventions	Liste rouge mondiale	Liste rouge oiseaux nicheurs France	Liste rouge PACA *	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	PN	OI	B2	LC	LC	LC		
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN		B2 - b2 - All	LC	LC	LC		
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	GC/EN	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	GC	OII/1-OIII/1	B3	LC	LC	LC		
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN		B2 - b2 - All	LC	LC	LC		
Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonorae</i>	PN	OI		LC				
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	PN	OI		LC				
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN		B2 - b2 - All	LC	LC	LC	R	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	PN	OI	B2 - b2 - All	LC	LC	EN	D	
Fauvette à lunettes	<i>Sylvia conspicillata</i>	PN		B2	LC	EN	VU	D	x
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN		B2	LC	NT	LC		
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	x
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	PN		B2	LC	LC	LC		x
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	PN	OI	B2	NT	LC	LC		x
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	GC	OII/2		LC	LC	LC		
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN		B2 - b2	LC	VU	VU	R	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN			LC	LC			
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	PN			LC	LC	LC		
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	PN		B3		LC	LC		
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN		B3	LC	LC	VU		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	PN	OI	B2 - All	LC	LC	LC	R	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		OII/2		LC				
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN		B2	LC	LC	NA	R	
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	PN	OI		LC	CR			
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	PN		B2 - b2	LC	LC	LC	R	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN		B3	LC	LC	LC		
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN		B2 - All	LC	LC	LC		
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>	PN		B2	LC	VU	VU	D	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	PN		B2	LC				
Léiothrix jaune	<i>Léiothrix lutea</i>	SJ		B2 - b2		NAa			
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN		B2	LC	VU	VU		
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN		B3	LC	LC	LC		
Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	PN	OI	B2	LC	LC	LC	R	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN		B3	LC	LC	LC		
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN		B2	LC	NT	LC		
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	PN	OI	B2 - b2 - All	LC	LC	LC		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	PN	OI	B2 - b2 - All	NT	VU	NA	D	
Moineau cisalpin x domestique	<i>Passer domesticus x italiae</i>								
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN		B3	LC	LC	LC		

Nom commun	Nom latin	Statut national	Directive Oiseaux	Conventions	Liste rouge mondiale	Liste rouge oiseaux nicheurs France	Liste rouge PACA *	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	PN		B2	LC	LC	NT	R	
Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	GC	OII/1-OIII/1	B3	LC	NT	VU		
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	GC/EN	OII/2		LC	LC	LC		
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN		B2	LC	NT	CR	D	
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator badius</i>	PN		B2	LC	NT			
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	PN	OI	B2	LC	LC	LC	R	x
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	PN		B2	NE	VU	EN	R	x
Pigeon biset féral	<i>Columba livia (var.domestica)</i>	/							
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	GC	OII/1-OIII/1		LC	LC	LC		
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN		B3	LC	LC	LC		
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	PN			LC				
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN			LC	VU			
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	PN	OI	B2	LC	LC	VU		x
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN			LC	NT			
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN		B2	LC	VU	DD		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	PN	OI	B2 - b2	NT	NT	NT	D	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN		B2	LC	VU	VU		x
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	PN		B2	LC	LC	VU		
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	PN		B2	LC	NT	DD	R	
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	PN		B3	LV	LC	LC	R	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN		B2	LC	NT	LC	R	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	GC	OII/2	B3	LC	LC	LC		
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN		B2	LC	EN	LC		x
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	PN		B2	LC	EN	CR	D	x
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN		B2	LC	LC	LC		
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	PN	OI	B2 - b2 - All	LC	LC	VU	D	
Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	PN	OI	B2 - b2 - All	NT	CR	CR		
Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>	PN		B2	LC	LC	LC	R	x
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN		B2	LC	LC	LC		

\*Version provisoire non validée

# La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 Reptiles, 61 % des 31 Amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

## Le projet

### [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org)

En septembre 2012, le site <http://www.faune-paca.org> a dépassé le seuil des **2 millions de données** portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site <http://www.faune-paca.org> s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site [www.ornitho.fr](http://www.ornitho.fr).

Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

### Les partenaires :



# Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org). Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Olivier Hameau, rédacteur en chef de la publication [olivier.hameau@lpo.fr](mailto:olivier.hameau@lpo.fr) et à Amine Flitti, responsable des inventaires et administrateur des données sur [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org) [amine.flitti@lpo.fr](mailto:amine.flitti@lpo.fr).

### Faune-PACA Publication n°16



Article édité par la  
LPO PACA  
Villa Saint-Jules  
6, avenue Jean Jaurès  
83400 HYERES  
tél: 04 94 12 79 52  
Fax: 04 94 35 43 28  
Courriel: [paca@lpo.fr](mailto:paca@lpo.fr)  
Web: <http://paca.lpo.fr>

**Directeur de la publication** : Benjamin KABOUCHE

**Rédacteur en chef** : Olivier HAMEAU

**Comité de lecture du n° 16** : Marc BOUCHEROT, Amine FLITTI, Benjamin KABOUCHE, Eve LEBEGUE, Laurence THIEBAUT.

**Administrateur des données [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org)** : Amine FLITTI.

**Photographies couverture** : Vence © Pierre BEHARD, Lézard ocellé © Agnès & Philippe MANSART, Fauvette passerinette © Alain Hugues

©LPO PACA 2012

ISSN en cours

La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer cette publication.

Retrouvez la liste des partenaires techniques et financiers du site [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org) sur la page accueil du site.